



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

REGION SAVA

DISTRICT DE SAMBAVA



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL INTEGRE ET INCLUSIF

2023 - 2026



COMMUNE RURALE
DE FARAHALANA



Le présent guide a été rendu possible grâce au soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) et à l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre du Programme RINDRA : Renforcer la gouvernance, mis en œuvre pour la période 2021-2026.

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur, et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ni du gouvernement des Etats-Unis, ni du PNUD.

SOMMAIRE

Sigles et acronymes.....	3
Liste des tableaux.....	3
Liste des figures.....	4
Résumé exécutif.....	5
1. INTRODUCTION.....	8
1.1. Contexte	8
1.2. Démarche méthodologique.....	9
2. SITUATION DE LA COMMUNE.....	10
2.1. Historique	10
2.2. Délimitation administrative et situation géographique.....	11
2.2.1. Délimitation administrative.....	11
2.2.2. Situation géographique.....	11
2.3. Données démographiques.....	13
2.4. Données économiques.....	13
2.4.1. Agriculture.....	13
2.4.2. Elevage.....	14
2.4.3. Artisanat.....	14
2.4.4. Pêche.....	14
2.4.5. Transport	15
2.4.6. Energie	15
2.4.7. Commerce	15
2.5. Infrastructures	16
2.5.1. Route.....	16
2.5.2. Communication.....	16
2.5.3. Télécommunication	16
2.6. Données sociales	16
2.6.1. Education.....	16
2.6.2. Santé.....	22
2.6.3. Sport et loisirs.....	22
2.6.4. Autres infrastructures sociales.....	22
2.6.5. Valeurs culturelles.....	22
2.7. Budget communal.....	23

SOMMAIRE (suite)

2.7.1. Les recettes	23
2.7.2. Les dépenses	24
2.7.3. Analyse des recettes et des dépenses de la commune.....	24
3. BILAN DE DIAGNOSTICS.....	25
3.1. Analyse des problèmes.....	25
3.1.1. Principaux problèmes par secteur.....	25
3.1.2. Priorisation des principaux problèmes.....	26
3.2. Synthèse de diagnostic.....	27
3.2.1. Synthèse de diagnostic des groupes spécifiques.....	27
3.2.2. Synthèse de diagnostic socio-économique.....	28
3.2.3. Synthèse de diagnostic des facteurs de vulnérabilités.....	30
3.2.4. Synthèse de diagnostic des conditions de vie de la population.....	33
3.2.5. Synthèse de diagnostic du paysage institutionnel de la commune.....	35
3.3. Analyse FFOM.....	37
3.3.1. Forces.....	37
3.3.2. Faiblesses.....	37
3.3.3. Opportunités.....	37
3.3.4. Menaces.....	37
4. PLAN DE DEVELOPPEMENT.....	38
4.1. Vision	38
4.2. Axes stratégiques	38
4.3. Plan pluriannuel de développement.....	41
4.4. Plan d'Investissement Annuel de la commune.....	52
4.5. Conclusion.....	60
ANNEXES.....	61
Liste des participants aux ateliers de diagnostic, de planification et de programmation.....	62
Liste des participants à l'atelier de restitution et de validation	64
Délibération portant validation du PDLII de la commune rurale de Farahalana.....	66
Arrêté communal fixant les conditions et modalités de mise en œuvre du PDLII de la commune rurale de Farahalana.....	67

SIGLES ET ACRONYMES

BIANCO	: Bureau Indépendant d'Anti-Corruption
CCI	: Comité Communal des Impôts
CIR AGRI	: Circonscription de l'Agriculture
CISCO	: Circonscription Scolaire
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
DRAE	: Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage
DRAT	: Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire
DRCI	: Direction Régionale de Commerce et de l'Industrie
DREAH	: Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
DREN	: Direction Régionale de l'Education Nationale
DRTP	: Direction Régionale des Travaux Publics
FDA	: Fonds de Développement Agricole
FDL	: Fonds de Développement Local
FRAM	: Fikambanan'ny Ray Amandrenin'ny Mpianatra
MEAH	: Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
MEC	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MPRH	: Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques
MSP	: Ministère de la Santé Publique
OSC	: Organisation de la Société Civile
PTF	: Partenaire Technique et Financier
SLC	: Structure Locale de Concertation
STD	: Service Technique Déconcentré
TPI	: Tribunal de Première Instance



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Les Fokontany dans la commune	11
Tableau 2	Les principales collines et montagnes dans la commune	12
Tableau 3	Evolution de l'effectif de la population	13
Tableau 4	Production annuelle	13
Tableau 5	Estimation de la production de pêche.....	15
Tableau 6	Liste des établissements fonctionnels dans la commune.....	17
Tableau 7	Liste des établissements par niveaux d'études existants	18
Tableau 8	Effectif des écoles publiques pourvues des infrastructures connexes	19
Tableau 9	Répartition des enseignants du primaire public suivant leurs statuts et leurs qualifications.....	20
Tableau 10	Taux de redoublement dans le primaire public.....	21
Tableau 11	Résultats à l'examen du CEPE et au concours d'entrée en 6ème.....	21

LISTE DES TABLEAUX (Suite)

Tableau 12	Taux de redoublement dans les collèges publics	21
Tableau 13	Les recettes communales	23
Tableau 14	Les principales ressources financières de la commune	23
Tableau 15	Les grandes lignes de dépenses de la commune	24

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Représentation graphique des recettes	23
Figure 2	Part des ressources propres et subvention de l'Etat central dans le budget	23
Figure 3	Les principales dépenses et leur part respective	24
Figure 4	Rapport entre les ressources et les dépenses de la commune.....	24



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Zone à vocation agricole avec une forte proportion de la population occupée par le secteur, la commune rurale de Farahalana n'arrive pas à produire la quantité suffisante pour faire vivre l'ensemble de sa population toute l'année. Ces habitants sont donc contraints chaque année de traverser une période de soudure.

A cela s'ajoutent la déficience des infrastructures de production, sociales et économiques de base, le faible niveau de satisfaction de la population vis-à-vis des services base.

La commune est donc confrontée aux problèmes de l'insécurité alimentaire, de l'insuffisance des sources de revenus, de non-satisfaction des besoins en infrastructures et services de base due au faible niveau d'investissement et de réalisation de la commune en termes de développement, du manque de véritable gestion saine et transparente des affaires publiques, de l'insécurité généralisée des personnes et de leurs biens.

Différents facteurs s'avèrent être à l'origine de ces divers problèmes.

Concernant l'agriculture, on pourrait noter le faible niveau de rendement de production dû à la persistance de la pratique de l'agriculture de subsistance, le manque de professionnalisme des producteurs ruraux, le non accès aux moyens de production adéquats et des intrants appropriés, la déficience des infrastructures de production (barrage hydro agricoles) et les risques liés aux catastrophes naturels tels que le passage de cyclone, l'inondation et la baisse de pluviométrie.

En matière de la gouvernance, le handicap de la commune dans ce domaine provient du manque de compétences et des moyens des responsables locaux inhérents à leurs fonctions.

A propos de la mobilisation des ressources financières, le manque de performance de la commune en la matière découle de méconnaissance des enjeux de la fiscalité locale, des procédures et des mécanismes de recouvrement ainsi que de la faible solvabilité des contribuables. S'ajoutent également à cette liste le manque de volonté des responsables de la commune et l'insuffisance des moyens pour déclencher la mobilisation et la faible implication de la population dans le processus.

Et finalement, au sujet de l'attractivité de la commune, les obstacles d'y parvenir dérivent d'une faible part des investissements réalisés dans la commune, l'incapacité de la commune à fournir les services et infrastructures répondant aux besoins de sa population, la non maîtrise de l'insécurité

Ainsi pour impulser son développement tout en tenant compte des différentes contraintes et atouts dont elle dispose, la commune rurale de Farahalana a identifié des actions prioritaires à mettre en œuvre. Elles concernent entre autres la mise en place des conditions facilitant l'augmentation de la productivité et de la production agricole de la population, l'intégration des réelles préoccupations locales dans les stratégies de développement de la commune, la valorisation de la participation de la population locale

dans les prises de décision concernant le développement de leur localité, l'intégration des populations marginalisées et pauvres au processus du développement de la commune, la pratique de la transparence dans la gestion des affaires communales, la recherche d'une meilleure allocation des ressources, d'efficacité, d'efficience et de pérennisation du système, l'élaboration des accords et conventions locaux (Dina) en matière de la sécurité, l'appui aux projets d'initiatives locales dans les secteurs d'auto-emploi des jeunes et des femmes, la promotion des valeurs culturelles prônant la solidarité, l'entraide et le respect des biens communs, l'augmentation des niveaux d'investissement de la commune et la priorisation des services sociaux de bases les plus sollicités par les habitants en matière d'investissement.

FEHINKEVI-PANADIHADIANA

Faritra mifototra amin'ny asa fambolena izay ahitana ny ampahany betsaka amin'ny mponina miasa sy mivelona amin'izany sehatra izany ny kaominina ambanivohitra Farahalana. Tsy afaka mamokatra sakafo ampy ho an'ny mponina manontolo ao aminy mandritry ny taona anefa izy. Ireo mponina ireo noho izany dia voatery mandalo vanim-potoana « maitso ahitra » isan-taona.

Manampy trotiraka izany ihany koa ny tsy fahampian'ny fotodrafitrasa famokarana, sosialy, sy ara-toekarena fototra ary ny tsy fahafahan'ireo servisy ireo mamaly ny filàna sy ny hetahetan'ny mponina.

Miatrika olana maro noho izany ny mponina toy ny tsy fanjarian-tsakafo, ny tsy fahampian'ny loharanom-bola, ny tsy fahafaham-po amin'ny fotodrafitrasa sy ny raharaha fototra ilaina noho ny tsy fahampian'ny fampiasam-bola sy ny zava-bitan'ny kaominina eo amin'ny lafiny fampandrosoana, ny tsy fisian'ny fitantanana marina, madio sy mangarahara ny raharaham-panjakana ary ny tsy fandriampahalemana sns...

Antony maro samy hafa no mahatonga ireo olana samihafa ireo. Raha ny momba ny fambolena ohatra dia hita fa ambany ny vokatry azo noho ny fifikiran'ny mpamboly amin'ny fomba fambolena nentimpaharazana ary ny fametrahana ny asa fambolena mba hiantohana ny sakafo fotsiny, ny tsy fahampian'ny fahaiza-manaon'ny mpamokatra any ambanivohitra, ny tsy fahampian'ny fitaovana famokarana sy ny kojakoja ilaina, ny tsy fahampian'ny fotodrafitrasa famokarana (tohodrano) ary ny loza ateraky ny loza voajanahary toy ny rivodoza, tondra-drano sy ny fihenana'ny tahan'ny rotsak'orana.

Eo amin'ny lafiny fitantanana, ny tsy fahatomombanana dia azo heverina ho avy amin'ny tsy fahampian'ny fahaiza-manaon'ny mpiasa sy ny enti-manana ary fitaovana enti-manatanteraka araka ny tokony ho izy izany asa sy andraikitra sahanin'ny mpiasa tsirairay avy izany.

Mikasika ny fanetsehana ny fampidiram-bolan'ny kaominina, ny tsy fahazoana ny vokatry mahafa-po amin'io lafiny io dia ny tsy fahafantarana ny mahazava-dehibe ny loharanom-bola eny ifotony eo amin'ny ezaka fampandrosoana ny kaominina, ny tsy fahafehezana ny lalàna sy ny fombafomba mifehy ny

fampidiran-ketra, eo ihany koa ny tsy fahazaran'ny vahoaka mandoa hetra. Manampy trotiraka ireo rehetra ireo ihany koa ny tsy fisian'ny finiavana eo amin'ny mpitondran'ny kaominina hanarina ireo lesoka ireo ary koa ny tsy fahampian'ny enti-manana sy fitaovana entina manatanteraka ny ezaka rehetra tokony hatao. Tsy latsa-danja amin'ireo izay efa voatanisa ireo ihany koa ny tsy fampandraisana anjara ny mponina amin'ny dingana rehetra amin'ny asa fampandrosoana ny kaominina.

Ary farany, mikasika ny fanatsarana ny kaominina ho tanàna mahasarika sy maha te-honina, ny sakana amin'ny fanatanterahana izany dia ny tsy fahampian'ny fandaniam-bolan'ny kaominina amin'ny ezaka fampandrosoana, ny tsy fahafahan'ny kaominina manorina ireo fotodrafitr'asa maro mamaly ny filàna sy hetahetan'ny mponina ary ny tsy fahafehezana ny fandriampahalemana.

Noho izany mba hisian'ny ainga vao ho amin'ny fampandrosoana ao anaty fijerena manokana ny fahalemena sy tombondahiny misy ao anatin'ny kaominina, ny kaominina ambanivohitra Farahalana dia mamaritra soritr'asa laharampahamehana ho tanterahina. Anisan'izany ny fametrahana fepetra manamora ny fampitomboana ny taham-pamokarana sy ny vokatry ara-pambolena ho an'ny mponina, ny fampidirana ny tena olana sy filàna eo an-toerana ao anatin'ny paikady fampandrosoana ny kaominina, ny fampiroboroboana ny fandraisan'ny mponina anjara amin'ny fanapahan-kevitra momba ny fampandrosoana ny vohitra misy azy, ny fampidirana ireo mponina voahilikilika sy mahantra ao anatin'ny dingana fampandrosoana ny kaominina, ny fampiharana ny mangarahara eo amin'ny fitantanana ny raharaham-panjakana, ny fitrandrahana tsara ny loharanom-bola, ny fahombiazana amin'izay rehetra atao, ny fanamafisana ny rafi-pitantanana misy, ny fampiroboroboana ny fifampiresahana sy ny fifanarahana eo an-toerana (dina) eo amin'ny lafiny fiarovana, fanohanana ny tetikasa miainga avy eny ifotony eo amin'ny sehatry ny asa tena ho an'ny tanora sy ny vehivavy, ny fampiroboroboana ny soatoavina ara-kolontsaina manohana ny firaisankina, ny fifanampiana ary ny fanajana ny fananana iombonana, ny fampitomboana ny fampiasam-bolan'ny kaominina ary ny fanaovana ho laharam-pahamehana ireo raharaha ara-tsosialy fototra tena angatahan'ny mponina hampiasana ny volan'ny kaominina.



1. INTRODUCTION

1.1. Contexte de l'élaboration du PDLII

Pour allier les actions de développement local aux programmes nationaux, chaque CTD doit disposer un plan de développement. Entre autres, dans un souci d'un meilleur positionnement et du renforcement des rôles à jouer par les communes dans la promotion de développement, il est indispensable de tenir compte les cadres et les référentiels existants dans l'élaboration d'un plan de développement local.

Ainsi :

- les communes sont incitées à disposer d'un système de planification concertée qui permet d'assurer une intégration, une cohérence et une complémentarité entre les programmes d'investissement de l'Etat et les CTD et entre chaque CTD de niveaux différents. A ce titre, chaque CTD doit disposer d'un programme pluriannuel d'investissements publics (Loi organique n°2014 – 018 du 12 septembre 2014 régissant les compétences des collectivités).
- les CTD, dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière, constituent le cadre institutionnel de la participation effective des citoyens à la gestion des affaires publiques et garantissent l'expression de leurs diversités et de leurs spécificités et que les communes concourent au développement économique, social, culturel et environnemental de leur ressort territorial (Articles 139 et 149 de la constitution de la 4ème République)
- il est nécessaire, d'établir un budget sur la base du plan de développement de la collectivité, suivant le principe du budget de programme (Décret n°2015 – 959 du 16 juin 2015 relatif à la gestion budgétaire et financière des Collectivités territoriales décentralisées)
- il est exigé d'asseoir un développement inclusif et durable fondé sur une croissance inclusive pour combattre la pauvreté (défi à relever n°15 de La Politique Générale de l'Etat)
- il s'avère vital de développer le renforcement de la gouvernance au service du développement local (un des programmes du Plan National de Développement)

Par ailleurs, l'obligation pour un développement local et la mise en œuvre des actions qui tiennent compte des réalités, des problématiques, des priorités et de cadre locaux dans un contexte d'une maîtrise d'ouvrage locale s'imposent. Et tout cela devrait être en cohérence avec les capacités techniques, financières, organisationnelles et des dynamiques locales.

C'est dans cette optique du renforcement du leadership communal pour la promotion du développement local et de la mise en place d'une gouvernance participative que la Commune Rurale de Farahalana a développé le présent Plan de Développement local Intégré et Inclusif.

1.2. Démarche méthodologique

L'approche méthodologique pour réaliser ce plan comporte les étapes ci-dessous :

- ① étape de préparation, structuration et démarrage ;
- ② étape de diagnostic participatif ;
- ③ étape de planification ;
- ④ étape de validation ;
- ⑤ étape de mise en œuvre et de suivi-évaluation

Etape de préparation, structuration et démarrage

La préparation de la mission consiste d'abord à obtenir les cadrages et recommandations, puis l'adhésion de la commune à l'élaboration de son propre plan de développement, suivie de la revue documentaire laquelle a été complétée par la collecte et traitement des données et informations existantes, ensuite, l'inventaire des acteurs de développement et différents groupes dans la commune en vue de l'élaboration de la liste des participants à l'atelier de diagnostic et enfin, la préparation logistique de l'atelier.

La structuration est menée en parallèle à la préparation de l'atelier de diagnostic. Il s'agit de la mise en place et/ou redynamisation de la Structure Locale de Concertation ou SLC.

Etape de diagnostic participatif

Le diagnostic s'avère nécessaire pour (i) mieux connaître la réalité afin d'assurer l'efficacité des actions à entreprendre, (ii) identifier les problématiques, les axes d'orientation pour le progrès futur, (iii) impliquer le plus d'acteurs locaux et créer une dynamique locale autour d'enjeux locaux communs, (iv) se construire une identité collective et apprendre à travailler en commun entre les différents acteurs et (v) faciliter l'émergence de nouveaux projets et actions.

Le diagnostic se réalise en atelier réunissant tous les membres de la SLC. La participation de chaque groupe a été sollicitée de façon à réaliser un diagnostic aussi complet et objectif possible.

Etape de planification

Les objectifs spécifiques de la phase de planification consistent à formuler une vision claire et partagée, à définir les axes d'orientation stratégiques, à élaborer un plan pluriannuel de développement (03 ans) et à établir un plan d'actions cohérentes.

Etape de validation et adoption du plan

Les résultats des travaux en commissions thématiques ont été restitués en assemblée générale des participants, discutés, amendés et validés.

La validation a marqué l'engagement des acteurs de développement de la commune à mettre en œuvre le plan. Une fois validé par les participants en atelier, le plan a été ensuite adopté par le Conseil municipal afin que l'exécutif puisse le mettre en œuvre par la prise en compte de ses contenus dans les budgets primitifs de chaque exercice concerné

Etape de mise en œuvre du plan

La mise en œuvre du plan et du Programme de Travail et de Budget Annuel (PTBA) devra être assurée par l'adoption d'un certain nombre d'outils de suivi-évaluation à savoir : le tableau de bord (TDB), le plan de passation des marchés (PPM), le plan de suivi et évaluation des réalisations annuelles (PS&E).





2. SITUATION DE LA COMMUNE

2.1. Historique :

Cette histoire est tirée de récit d'un dénommé Bemora Tiasy, cultivateur né le 26 Novembre 1933 à Farahalana, fils de Tiasy et de Ravelo. Le regretté Tiasy était originaire du Sud (Masoala). Lorsqu'il avait immigré à l'actuel Farahalana, il était encore jeune et avait transmis cette histoire à son fils.

Auparavant, le premier village, fondé par Samilahy, d'origine arabe, se trouvait à Ambohitri' Anjoatsy. En face se situait une colline appelée «Ambatoleoño» et le nom du premier habitant était Ndriamasy. Samilahy et Ndriamasy étaient tous les deux rois et s'entendaient très bien au début. Ndriamasy s'était marié avec la sœur de Samilahy. Le fleuve, l'actuel «lokoho» n'était pas encore en période de crue à cette saison et un pont en pierre servait de passage pour le traverser.

Un jeudi, Samilahy organisa une fête dans son village. Il avait invité les villageois et avait abattu beaucoup de poulets à cette occasion. De son côté, Ndriamasy a fait de même mais comme repas, il avait tué un zébu pour honorer sa fête. Informés, les gens qui préféraient le zébu aux poulets se précipitaient chez Ndriamasy. Ecœuré, Samilahy en voulait à Ndriamasy qui d'après lui avait gâché sa fête et causé sa perte. Ainsi donc il avait jeté les poulets au

pied du pont en pierre. Les poulets s'étaient décomposés. Lorsque les gens traversaient le pont, ils ont trouvé ces poulets en décomposition avec une telle puanteur qu'ils ont fini par donner le nom du fleuve « lokoho » qui est un assemblage de deux mots « lo » qui veut dire pourri et « akôho » qui signifie poulet /poule d'où le mot « lokoho ».

Quant à l'origine du Maigniampango, après Ndriamasy et Samilahy, trois hommes venant du Sud accompagnés de leurs zébus passaient par un village appelé Andohan'aomby, situé près de celui de Ndriamasy. Ils s'arrêtèrent pour se reposer et camper. Quand leur repas fut prêt, l'un d'eux était parti chercher de l'eau pour préparer du «Ranon'Ampango» mais celui-là n'était pas revenu. Le second s'était mis à sa recherche. Une fois de plus, il n'était pas revenu non plus. Alerté, le troisième partait lui aussi et subissait le même que celui de ses deux compagnons. En effet ces trois hommes, avaient été tués par Samilahy car il les croyait être des espions de Ndriamasy. Après avoir commis ces meurtres, Samilahy les a enterrés à l'endroit où ils avaient campé. Entre temps, le reste du riz servant à faire du Ranon'ampango avait brûlé et était devenu très sec. Ainsi on a appelé la tombe de ces trois hommes de «Maikiampango» qui est aussi la

combinaison des deux mots « maiky » qui veut dire sec et « Apango », le reste du riz collé à la marmite. Quand tout fût terminé, il détruisit le pont.

En 1707, Samilahy s'installa à l'endroit de Farahalana actuel. Sa maison est juste à la place où se trouve l'OTIV actuel. Encore plein de broussailles (dara) à cette époque, leur étable se trouvait à côté du bar. Samilahy a eu trois fils. Ses esclaves avaient construit le village d'Ambohijalabe. Un jour, il était tombé malade, et avait succombé. Il fut enterré à Ambalabao. Il paraît que Samilahy était un grand homme et mesurait près de deux mètres. A sa mort, ses fils avaient quitté le village qui est devenu abandonné. De son côté, Ndriamasy a quitté

Ambatoleoño pour vivre à Andempoño. Il a eu sept enfants avec la sœur de Samilahy. Ils vivaient dans un petit village à Anjiakely jusqu'à sa mort et fut enterré à Anjiabe. La plupart des habitants d'Antsahaborara sont ses descendants.

En 1807, un nommé Sambo, venu de l'Ouest (Antimahoro, Mayotte) avait reconstruit le village qui s'est agrandi jusqu'à ce jour. Lorsque Samilahy avait quitté Ambohitri Anjoatsy pour vivre à l'emplacement de l'actuel Farahalana, cet endroit était encore une vaste forêt. Et quand quelqu'un voulait le voir, les gens lui répondirent : «*continue, ton chemin et tu le trouveras au bout de cette forêt*» D'où le nom Farahalana.

2.2. Délimitation administrative et situation géographique

2.2.1. Délimitation administrative

Appartenant dans le District de Sambava, région SAVA, la commune rurale de Farahalana est limitée au Nord par la commune urbaine de Sambava ; au Sud par la commune rurale d'Ambinanifaho ; à l'Est par l'Océan Indien ; à l'Ouest par la commune rurale de Marojala et au Nord-ouest par la commune rurale de Morafeno.

La commune se compose de 18 Fokontany et est représentée par le tableau suivant.

Tableau 1 – Les Fokontany et leur distance par rapport au chef-lieu de la commune
(Source : Commune rurale de Farahalana)

Nombre de Fokontany : 18	Distance au chef-lieu de la commune (Km)
Noms des Fokontany	
1. Ambatomainty	14
2. Amboronala	12
3. Ankadirano	7
4. Antafononana	24
5. Antsahaborara	5
6. Farahalana	0
7. Masovariaka	6
8. Ambodimanga	7
9. Ampatakana	9
10. Anosy	3
11. Antanandava	2
12. Antsirabe	13
13. Maheva	1
14. Ratsiteza	5
15. Benavony	5
16. Andranovato	21
17. Ambodiala	10
18. Antananambo	21

2.2.2. Situation géographique

2.2.2.1. Le Climat

Le climat de la commune est typiquement tropical dans la Commune Farahalana. Généralement, ce climat se subdivise en 5 périodes peu distinctes :

- Avril – Septembre : relativement Froid
- Octobre – Mars : chaud
- Août – Octobre : sec
- Novembre – Mars : temps pluvieux
- Avril – Juillet : enchainement de pluie et de période sèche.



2.2.2.2. Les reliefs

La commune rurale de Farahalana abrite plusieurs collines et montagnes dont voici les principales.

Tableau 2 - Les principales collines et montagnes dans la commune

N°	Nom Collines / Montagne	Altitude	Fokontany
1.	Ambohibe	300m	Farahalana
2.	Ambohimarina	200m	Ankadirano
3.	Mahavanona	226m	Antafononana
4.	Antanetibe	500m	Antsirabe
5.	Ambohobory	1000m	
6.	Ambohiborihely	800m	
7.	Ankilembalemba	1000m	
8.	Antanety lava	1000m	
9.	Marosotro	400m	Antsahaborara
10.	Ambatobe	500m	
11.	Antsoha	350m	Ampatakana
12.	Ambodiala	300m	
13.	Ambohimitsinjo	150m	Masovariaka
14.	Analabe	30m	
15.	Ampitsinjovakely	300m environ	Ambodimanga
16.	Kibanivato		Amboronala
17.	Ampangamena	800m	Antanandava
18.	Ambohibe	1000m	

2.2.2.3. Les plaines

Les plaines se rencontrent dans toute l'étendue de chaque Fokontany. On peut citer par exemple les plaines de Lokoho, d'Antsahamadio, d'Andoham-boay, d'Antsahabe, d'Antsahameloka, de Vaharina, d'Antsatrana, d'Ambondrona et de Maronandro

2.2.2.4. Les cours d'eau et les lacs:

La commune rurale de Farahalana est traversée par deux fleuves (Lokoho et Fanambana) et dispose d'un lac d'une propriété chimique, physique et biologique spécifique et d'un environnement aquatique dynamique sis au bord de la mer, à Anjiabe, Fokontany Maheva. Ce lac est occupé par l'association des pêcheurs à Maheva.

2.2.2.5. L'occupation du sol

Les forêts

La commune rurale de Farahalana, possède deux zones forestières artificielles de types savanes et steppes situées à Andokaloka-Amboronala d'une

contenance d'environ 10,32 ha et à Ambohibe, toujours dans le Fokontany Amboronala, d'une superficie de 30ha.

On trouve également, au chef-lieu de la commune rurale de Farahalana, un centre de pépinière public, disposant 30 284 jeunes plants (situation 2023) de différentes espèces comme acacia (10 000 pieds), Tsararavina (8 000 pieds), Bonara (5 000 pieds), Eucalyptus (3 000 pieds), Mantaly (2000 pieds), Litchi, Flamboyant et Cannelle (2 284 pieds).

Les savanes

On les trouve partout et les plus remarquables sont celles de Masomizahamora, d'Antonongoaka, d'Ankiakalatsaka, de Fohiahitra et d'Ambatorao, dans le Fokontany d'Antafononana.

La culture

Deux sortes de cultures sont pratiquées dans la commune : la culture en saison pluvieuse (vanille, café, girofle, riz, banane, canne à sucre, manioc, coco, lentille, maïs, haricot, pistache, orange), et la culture nécessitant une technique d'irrigation telle que les brèdes, haricot, lentille, riz, manioc, banane, canne à sucre, ananas.

Le reboisement

La commune possède des terrains de reboisement dont le plus connu se trouve à Anjiakely où les services publics de Sambava sous la conduite de la Région et de la Direction Régionale de l'Environnement et de Développement Durable et les organismes oeuvrant dans le domaine de l'environnement ont l'habitude d'y planter des arbres chaque année. En plus, un centre de pépinière sous l'égide de l'ONG Graine de vie est implanté à Ambodipont – limite pour pourvoir aux besoins de jeunes plants.

Par ailleurs, des initiatives aussi bien de la part des particuliers que des différents organismes s'observent également dans la commune en matière de reboisement.

Tels sont les cas de :

- Gelin Bekalo, 16 ha reboisées de Tsararavina
- TGV Sambava, 2 ha plantées de Tsararavina
- Club environnemental de Sainte Thérèse, 5 ha d'Acacia
- Orange Madagascar, 1,5 ha d'Acacia
- HMM Masovariaka, 4 ha de Tsararavina et d'Acacia
- Jean Pierre Tarimy, 2 ha d'Acacia, d'eucalyptus, de Bonara et de Tsararavina

Le feu de brousse /forêt

La plupart des feux de brousse et/ou de forêt sont causés directement ou indirectement par la négligence des hommes comme un feu de camp laissé sans surveillance, des cigarettes allumées et jetées et le Tavy.

2.3. Données démographiques:

Le nombre de la population de la commune rurale de Farahalana a été estimé à 30 712 habitants en 2022. Pour une superficie d'environ 192 km², la commune a une densité de la population de 159 habitants par kilomètre carré.

En 2018, la commune rurale de Farahalana comptait 26 585 habitants dont 13 080 hommes et 13 505 femmes et 7 808 ménages répartis en 5 313 (68,04%) gérés par les hommes et 2 495(31,96%) gérés par les femmes. La taille moyenne de ménage est de 3,4.

Tableau 3 - Evolution de l'effectif de la population
(Source : MDG – INSTAT / RGPH-2018 et projections démographiques du RGPH-2018)

Année	2002	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre habitants	18 136	26 585	27 647	28 728	29 696	30 712

Entre 2002 et 2022, la population de la commune rurale de Farahalana varie de 18 136 à 30 712 habitants. De cette tendance, le temps de doublement de la population est donc estimé à 25 ans. Le taux de croissance moyenne annuel est de l'ordre de 3,71.

2.4. Données économiques:

2.4.1. Agriculture :

La commune rurale de Farahalana dispose d'une superficie totale cultivée d'environ 7 846 ha dont 3 100 ha cultivée en riz et le reste occupée par diverses cultures.

Le tableau suivant représente les différentes productions agricoles dans la commune.

Tableau 4 - Production annuelle (Source : DRAE SAVA)

Typologie	Produits	Production (T)	Superficie (Ha)	Rendement
Céréales	Paddy	4 340	3 100,00	1,40
	Maïs	3,3	3,00	1,10
Tubercules	Manioc	1 120	56,00	20,00
Légumes	Brèdes	3,6	3,00	1,20
Cultures d'exportation et industrielles	Poivre	0,7	2,00	0,35
	Canne à sucre	3 105	135,00	23,00
	Vanille	1 375	2 500,00	0,55
	Girofle	52,5	125,00	0,42
	Café	1 050	1 500,00	0,70
	Coco	100	125,00	0,80
Fruits	Bananes	1 105	65,00	17,00
	Mangues	70	5,00	14,00
	Letchis	875	175,00	5,00
	Ananas	96	12,00	8,00
	Orange	17	20	0,85
	Jacquier	30	10	3,00
Autres	Fruits à pain	100	10	10,00
TOTAL		13 443,10	7 846,00	

La riziculture occupe la première place dans l'activité agricole de la commune de Farahalana aussi bien en termes de volume de production (4340T) que de surface cultivée (3100 ha). Pourtant le rendement demeure faible (1,4t/ha). Après le riz, c'est la culture de vanille qui tient le deuxième rang (2500ha) pour une production de 1 375 t soit un rendement de (0,55t/ha). La commune dispose à cet effet six (06) barrages de retenues d'eaux tous fonctionnels : 2 à Antafononana, 3 à Antsirabe et 1 à Ampatakana

Dans l'ensemble des cultures, le rendement est généralement faible et demeure en dessous du norme requis. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce faible rendement comme :

- la non maîtrise d'eau pour la riziculture irriguée
- la réticence à la technique culturale moderne
- la faible mécanisation des travaux
- la non utilisation des intrants appropriés
- la non maîtrise des maladies phytosanitaires

Les principales zones de productions rizicoles se localisent dans les Fokontany d'Antafononana, d'Antsirabe et d'Ampatakana

Les poux de riz, les champignons, la fusariose et les insectes terricoles constituent les principaux parasites de la culture.

2.4.1.1. Type de matériels agricoles :

Pour les matériels rizicoles, les agriculteurs utilisent les bovidés pour traction et piétinage des mottes , la pelle, l'angady, le couteau, la charrue, la sarcluse, la herse, la charrette, et kubota.

2.4.1.2. Principaux problèmes de l'agriculture

Dans les facteurs explicatifs du faible rendement de la production agricole, les principaux problèmes de ce secteur se récapitulent par l'insuffisance d'infrastructures hydroagricoles, la non utilisation d'intrants adéquats, l'insuffisance des matériels agricoles et niveau de mécanisation très bas et la réticence des paysans par rapport à la technique agricole plus rentable.



2.4.2. Élevage

L'effectif de chaque cheptel bovin, caprin, porcin et volaille s'élève respectivement à 1 568, 25, 128 et 70 185 (DRAE SAVA, 2022).

L'aviculture, occupant la plus grande partie de l'élevage en terme d'effectif des animaux (97%°) , elle se présente non seulement comme une source de revenus des paysans mais aussi un produit de consommation familiale. Quant aux débouchés, ce sont les marchés de Farahalana, Maheva et Sambava qui sont les plus grands consommateurs.

Comme dans plusieurs régions de Madagascar ; l'élevage de bovin occupe aussi une place non négligeable dans la vie sociale et économique de la population. En effet, symbole de la richesse et de prestige pour un grand nombre des paysans, ces animaux sont de grandes utilités non seulement pour les travaux de champs (labour, émottage) mais aussi pour les grandes occasions.

La commune produit également du lait dont les principales zones productrices se trouvant à Antafononana, Ratsiteza, Masovariaka et Maheva.

2.4.3. Artisanat

Présent dans tous les villages de la commune, l'artisanat fait partie de l'occupation de certains habitants du terroir. Ce métier regroupe la charpenterie, la menuiserie, le tissage, l'ébénisterie. Ce sont principalement les femmes qui se sont occupées du tissage.

2.4.4. Pêche :

On recense environ 400 pêcheurs membres des groupements (association ou coopérative) dans la commune. Le type de pêche pratiqué reste traditionnel (regroupant la pêche à pied et celle utilisant des puissances motrices inférieures à 15 chevaux)

On dénombre également 5 piscicultures et 1 rizipisciculture dans la commune. Six groupements des pêcheurs sont recensés actuellement dans la commune rurale de Farahalana avec 400 adhérents.



Tableau 5 - Estimation de la production de pêche
(Données recueillies auprès des pêcheurs)

Période	Production / jour / Pêcheur (kg)	Production de la période / Pêcheur (kg)
Avril - Septembre	5	750
Octobre - Novembre	10	500
Décembre- Janvier	1	50
Février- Mars	2	100
Production annuelle / pêcheur (kg)		1 400
Production totale annuelle de tous les pêcheurs (kg)		560 000,00

La production de pêche varie d'une période à l'autre. D'avril au novembre, un pêcheur attrape en moyenne 5 kg de poissons par jour. Entre le mois d'octobre et novembre : le rendement est meilleur et de l'ordre de 10 kg par jour. De Décembre à Mars, c'est à peine qu'un pêcheur obtient 2 kg pour une journée de travail. Durant une année un pêcheur peut produire 1,4 t de poissons.

La production annuelle totale de la pêche dans la commune est aux alentours de 560 tonnes.

2.4.5. Transport :

Les types de transport existant dans la commune comprennent le taxi-brousse, le taxi ville, le taxi-moto, la bicyclette, la charrette et le dos d'hommes.

Les taxis-brousses assurent quotidiennement la liaison entre la commune de Farahalana et celles d'Antalaha et de Sambava le long de la RN5a. Des bajajs (Tuc tuc) et des taxis-motos servent également le transport à l'intérieur du chef-lieu de la commune entre les villages voisins et au chef-lieu même.

La présence de la rivière de Lokoho favorise également l'utilisation des pirogues.

2.4.6. Energie

Comme la commune est dépourvue de branchement électrique de la JIRAMA, l'utilisation des panneaux solaires commencent à prendre son envol comme source d'éclairage. Quelques ménages utilisent des groupes électrogènes et des batteries pour la radio ou télévision. Ce sont surtout les commerçants et les propriétaires d'une décortiquerie qui en possèdent.

2.4.7. Commerce :

Les activités commerciales comprennent celles qui s'exercent en lieux fixes (épicerie, bar, gargote, marchands des rues) à caractère permanent et celles organisées hebdomadairement dans le cadre de « Tsena ». Ce secteur et celui du secteur secondaire, représentent 54,57% des ressources de la commune dans son budget et 83,13% de ses ressources propres. Ce qui sous-entend le caractère dynamique de ces activités dans la constitution des recettes de la commune, donc dans le développement du terroir.



2.5. Infrastructures

2.5.1. Route :

Les réseaux de routes et des pistes qui desservent la commune rurale de Farahalana se composent de :

- RN5A (route nationale), 24 km qui traverse le long de la commune du Nord (Benavony) au Sud (Ambodimanga)
- RIP 28D : PK 0+000 – PK2 Farahalana – Marojala = 24km
- Marojala - Ankitsaka PK 24 au PK 30 = 6km (route en terre)
- PK328+300 au PK 340 Farahalana – Amboronala = 12km (route bitumée)
- PK0 au PK7 Amboronala –Antafononana = 7km (route en terre)
- PK0 au PK15 Antsaborara-Antafononana = 15 km (route en terre)
- PK0 au PK3 Ampatakana – Ankazomohogo = 31km (route en terre)
- Farahalana – Benavony = 4km (route bitumée)

2.6. Données sociales

2.6.1. Éducation

2.6.1.1. Couverture du système éducatif dans la commune

Trente-trois (33) écoles d'enseignement général concourent officiellement les services éducatifs dans la commune rurale de Farahalana.

Comme elles sont présentées dans ces deux tableaux précédents, ces écoles comportent :

- 13 centres d'apprentissage préscolaire ou CAP, tous rattachés : dont 1 dans une école communautaire (E.C Ratsitaiza), 6 dans les EPP (EPP Antohomaro, EPP Antsahaborara, EPP Antsirabe, EPP Farahalana, EPP Maheva et EPP Masovariaka) et 6 dans les écoles privées (Collège Privé Progrès Ankadirano, Collège Privé Sun Light Maheva, Ecole Privée Santa Jakoba Ankadirano, Ecole Privée Catholique Vincent de Paul Antafononana, Ecole Privée Les Semeurs Ankadirano, Ecole Privée Compétence)
- 31 écoles primaires se répartissant en 9 privées, 5 Communautaires et 17 publics. Ce large dépassement d'effectifs d'EPP par rapport au nombre de Fokontany s'explique par le fait que les Fokontany Antohomaro (avec 2 EPP : Antohomaro et Antanandronono) et Ambia sont rattachés au niveau de l'administration scolaire dans la Zone d'Animation Pédagogique ou ZAP de Farahalana alors qu'ils sont tous les deux parmi les Fokontany de la Commune urbaine de Sambava.

2.5.2. Communication :

Aucune presse écrite ni station radio est implantée dans la commune. Mais elle profite des ondes locales existantes grâce à sa proximité des deux centres urbains de la région.

Sa population a donc la possibilité de suivre plusieurs postes radios locales et nationales.

Les stations de proximité existantes comprennent la Radio Ny Antsika (RNA), la Radio Vanille, la Radio tropique, la Radio MBS, la Radio Faniry, la Radio Béton Armé, la Radio Télévision Sambava.

2.5.3. Télécommunications :

En matière de télécommunication, la commune a accès aux trois réseaux existant dans la région, notamment AIRTEL, TELMA et ORANGE.

Aussi, la commune a-t-elle accès à la NTIC (e-mail, internet, réseaux sociaux).

Trois Fokontany (Antananambo, Ratsiteza, Ambatomainty) n'ont d'écoles publiques que communautaires. Aucun enseignant fonctionnaire n'est donc affecté à ces écoles. Seuls les parents d'élèves prennent en charge les dépenses de fonctionnement de ces écoles.

On trouve également deux Fokontany, Antsahaborara et Amboronala qui ont déjà chacun une EPP mais ont ouvert deux écoles communautaires également. Ce qui est dû à l'éloignement de ces EPP aux lieux de résidence de certaines élèves.

Une autre remarque, un Fokontany (Anosy) n'a ni EPP, ni Ecole communautaire.

Il existe dans cette commune un cas assez rare dans un Fokontany périphérique d'une commune rurale (Ankadirano), où coexistent 5 établissements scolaires (1 EPP, 4 écoles privées : Collège privé Progrès, Ecole Catholique Saint Joseph, E.P Santa Jakoba, E.P Les Semeurs).

On aperçoit également 7 établissements niveau collège dans la commune dont 2 dans le secteur public (CEG Farahalana et CEG Antafononana) et 5 dans le secteur privé (Collège Privé Progrès Ankadirano, Collège Privé Mon Futur Farahalana, Collège privé Sun Light Maheva, Ecole Privée Catholique Vincent de Paul Antafononana, Ecole Privée Les Semeurs Ankadirano).

Tableau 6 – Liste des établissements fonctionnels dans la commune
(Source : Annuaire statistique/SPR ,2021)

N°	ETABLISSEMENT	FOKONTANY	VILLAGE
1.	École Privée Mevasoa Antafononana	Antafononana	Antafononana
2.	College Privé Progrès Ankadirano	Ankadirano	Ankadirano
3.	College Privé Mon Futur Farahalana	Farahalana	Farahalana
4.	College Privé Sun Light Maheva	Maheva	Maheva
5.	École Catholique Saint Joseph Ankadirano	Ankadirano	Ankadirano
6.	École Privée Santa Jakoba Ankadirano	Ankadirano	Ankadirano
7.	École Privée Catholique Vincent de Paul Antafononana	Antafononana	Ambomanambola
8.	École Privée Les Semeurs Ankadirano	Ankadirano	Ankadirano
9.	École Privée Compétence Farahalana	Farahalana	Benaharo
10.	EPP Ambia	Ambia	Ambia
11.	EPP Ambodimanga	Ambodimanga	Ambodimanga
12.	École Communautaire Ratsiteza	Ratsiteza	Ratsiteza
13.	EPP Ambodiala	Ambodiala	Ambodiala
14.	EPP Amborinala	Amborinala	Amborinala
15.	EPP Ampatakana	Ampatakana	Ampatakana
16.	EPP Ankadirano	Ankadirano	Ankadirano
17.	EPP Antafononana	Antafononana	Antafononana
18.	EPP Antohomaro	Antohomaro	Antohomaro
19.	EPP Antsahaborara	Antsahaborara	Antsahaborara
20.	EPP Antsirabe	Antsirabe	Antsirabe
21.	EPP Farahalana	Farahalana	Farahalana
22.	EPP Maheva	Maheva	Maheva
23.	EPP Masovariaka	Masovariaka	Masovariaka
24.	École Communautaire Antananambo	Antananambo	Antananambo
25.	École Communautaire Ambatomainty	Ambatomainty	Ambatomainty
26.	EPP Andranovato	Andranovato	Andranovato
27.	EPP Benavony	Benavony	Benavony
28.	École Communautaire Tsaratanana	Antsahaborara	Antsahaborara
29.	EPP Antanandronono	Antohomaro	Antanandronono
30.	EPP Ambodi-Pont Fanambana	Andranovato	Andranovato
31.	École Communautaire Antanambao	Amboronala	Antanambao
32.	CEG Farahalana	Farahalana	Farahalana
33.	CEG Antafononana	Antafononana	Antafononana

Tableau 7 - Liste des établissements par niveaux d'études existants
(Source : Annuaire statistique/SPR ,2021)

	NOM ETABLISSEMENT	EXISTE PRESCO	EXISTE PRIMAIRE	EXISTE COLLEGE	EXISTE LYCEE
1.	École Privée Mevasoa Antafononana	0	1	0	0
2.	Collège Privé Progres Ankadirano	1	1	1	0
3.	Collège Privé Mon Futur Farahalana	0	1	1	0
4.	Collège Privé Sun Light Maheva	1	1	1	0
5.	École Catholique Saint Joseph Ankadirano	0	1	0	0
6.	École Privée Santa Jakoba Ankadirano	1	1	0	0
7.	École Privée Catholique Vincent de Paul Antafononana	1	1	1	0
8.	École Privée les Semeurs Ankadirano	1	1	1	0
9.	École Privée Compétence Farahalana	1	1	0	0
10.	EPP Ambia	0	1	0	0
11.	EPP Ambodimanga	0	1	0	0
12.	Ecole Communautaire Ratsiteza	1	1	0	0
13.	EPP Ambodiala	0	1	0	0
14.	EPP Amborinala	0	1	0	0
15.	EPP Ampatakana	0	1	0	0
16.	EPP Ankadirano	0	1	0	0
17.	EPP Antafononana	0	1	0	0
18.	EPP Antohomaro	1	1	0	0
19.	EPP Antsahaborara	1	1	0	0
20.	EPP Antsirabe	1	1	0	0
21.	EPP Farahalana	1	1	0	0
22.	EPP Maheva	1	1	0	0
23.	EPP Masovariaka	1	1	0	0
24.	École Communautaire Antananambo	0	1	0	0
25.	École Communautaire Ambatomainty	0	1	0	0
26.	EPP Andranovato	0	1	0	0
27.	EPP Benavony	0	1	0	0
28.	École Communautaire Tsaratanana	0	1	0	0
29.	EPP Antanandronono	0	1	0	0
30.	EPP Ambodi-Pont Fanambana	0	1	0	0
31.	École Communautaire Antanambao	0	1	0	0
32.	CEG Farahalana	0	0	1	0
33.	CEG Antafononana	0	0	1	0
	TOTAL	13	31	7	0

La commune abrite six (06) centres d'Activités du Préscolaire Public, rattachés aux EPP d'Antanandava, d'Antohomaro, d'Antsahaborara, de Farahalana, de Maheva et de Masovariaka. Seulement six (6) Fokontany sur 12 dans la commune ont accès à l'éducation du préscolaire public. Ces CAP sont tous dépourvus de crèche et de jardin d'enfants, quelques-uns seulement disposent au complet de la petite, la moyenne et la grande section. Les CAP ne couvrent que certaines zones limitées du territoire communal de Farahalana.

En termes d'effectif, on constate également une faible fréquentation des CAP. Pour les 6 CAP présents dans la commune, on ne trouve que 30 enfants dans la petite section (moyenne de 5 élèves par CAP) ; 64 dans la moyenne section (moyenne 9 élèves par CAP) et 95 dans la grande section (15 élèves/CAP). L'indice de Parti Fille/Garçon donne 0,97. La fille s'affiche moins que les garçons dans le préscolaire public.

Malgré la gratuité de l'enseignement primaire public véhiculée sur l'administration scolaire, la réalité du terrain démontre le contraire. Les parents d'élèves via le FRAM, contribuent de façon non négligeable au fonctionnement des établissements scolaires publics de niveau primaire. Aussi la participation financière des parents d'élèves au niveau de ces CAP publics dans la commune varie de 15 000 Ar à 40 000 Ar annuel par parent.

2.6.1.2. Qualité de l'offre éducative

Au niveau du préscolaire public

Concernant la dotation en infrastructures, matériels et équipement, parmi les six (06) CAP publics existants, cinq (05) n'ont pas de bureau de responsable ni de point d'eau, ni d'espace cour de jeu et ni de fosse à ordures ; quatre (4) ne disposent ni salles d'activités, ni clôture, ni coins de jeux et ni d'oreillers et finalement trois (3) sont privés de WC/latrines.

Pour les autres matériels et mobiliers tels que les petites et les grandes tables, les petites chaises, les petites tables bancs à 2 places, chaise du maître, l'armoire et les grandes tables, la carence est remarquable.



Au niveau du primaire public

L'effectif total des élèves du primaire public se chiffre à 3248. Ces élèves se répartissent en 120 sections pour 89 salles de classes. Ce qui représente un déficit de 33 salles pour parvenir au niveau requis (122 salles). De ces données se dégagent les ratios et les indicateurs :

- section/salle = 1,35 ;
- élèves/salle = 36,
- le nombre de salle à double vacation = 4,
- le nombre de salle à double flux= 9.

Avec 3248 élèves du primaire public, il faut au moins 1624 tables bancs à 2 places. Or, il n'existe que 116 tables bancs disponibles au sein de ces EPP et écoles communautaires fonctionnelles. Ce qui donne un ratio de 3 élèves par table. D'où les besoins de 508 tables-bancs.

En ce qui concerne les infrastructures connexes notamment les WC/latrines pour les filles, les WC/latrines pour le personnel, le point d'eau dans l'enceinte de l'école et le dispositif de lavage de main (DLM), les proportions des écoles pourvues sont respectivement de l'ordre de 7/23, 6/23, 5/23, 11/23, 3/23 et 3/23.

Tableau 8 : Effectif des écoles publiques pourvues des infrastructures connexes (Source : Annuaire statistique/SPR ,2021)

Infrastructures connexes	Effectif	Proportion
Établissement ayant des latrines pour fille uniquement	7	30,43%
Établissement ayant des latrines pour garçon uniquement	7	30,43%
Établissement ayant des latrines commune	9	39,13%
Établissement ayant des latrines pour personnel	10	43,47%
Établissement ayant un point d'eau	3	13,04%
Établissement ayant un terrain de sport	14	60,86%

D'après ce tableau, les EPP de la commune rurale de Farahalana souffrent du manque des infrastructures connexes. Les établissements pourvus ne représentent qu'une faible proportion.

Au sujet de qualification et des statuts des enseignants, le tableau suivant fournit les informations y afférentes.

Tableau 9 : Répartition des enseignants du primaire public suivant leurs statuts et leurs qualifications
(Source : Annuaire statistique/SPR ,2021)

Effectif total des enseignants	Nombre	Proportion
	94	100,00%
Contractuels et Fonctionnaires	36	38,30%
ENF subventionné et non subventionné	58	61,70%
Enseignant ayant BEPC	67	71,28%
Enseignant ayant BAC	27	28,72%
Enseignant ayant diplômes pédagogiques et professionnels	16	17,02%

En effet, plus de la moitié des enseignants des EPP sont constitués de non fonctionnaires subventionnés et non subventionnés par l'État. 36 enseignants sur 94 (38,30%) uniquement sont des contractuels payés par l'État et des fonctionnaires.

En ce qui concerne la qualification de ces enseignants, la majorité d'eux n'ont que le BEPC pour le diplôme académique. 27 (28,72%) ont le BACC et seulement 16 (17%) ont obtenu des diplômes pédagogiques et professionnels.

Au niveau du collège public

Deux établissements publics interviennent au niveau collège : CEG Farahalana, ayant ses deux annexes à Antrahaborara et à Masovariaka et CEG Antafononana.

Les deux CEG publics fonctionnels (CEG Farahalana et CEG Antafononana) disposent au total de 11 salles de classe, de 12 sections avec de 273 élèves et 35 enseignants. Les enseignants du collège de la commune Rurale de Farahalana bénéficient des enseignants majoritairement payés par l'État (fonctionnaires et contractuels de l'État). Seuls 4 enseignants sur 35 sont payés par les parents d'élèves.

Les ratios élèves par salle, élèves par section et section par salles donnent respectivement 24,81, 22,75 et 1,09.

2.6.1.3. Efficacité interne du système

Le taux moyen de redoublement du primaire public dans la commune rurale de Farahalana s'élève à 34,33% (tableau10). C'est assez élevé. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de cette faible performance tant du côté de l'offre que du côté de la demande des services éducatives. Du côté de l'offre, il peut s'agir du mauvais fonctionnement de l'école, son éloignement qui pèse sur la durée de trajet école-domicile, les conditions d'apprentissage, les qualifications et le dévouement des enseignants. Et sur le plan de la demande, les raisons pourraient être la nécessité de travailler pour les enfants plus âgés et la perception négative de l'école pour les enfants et certains parents.

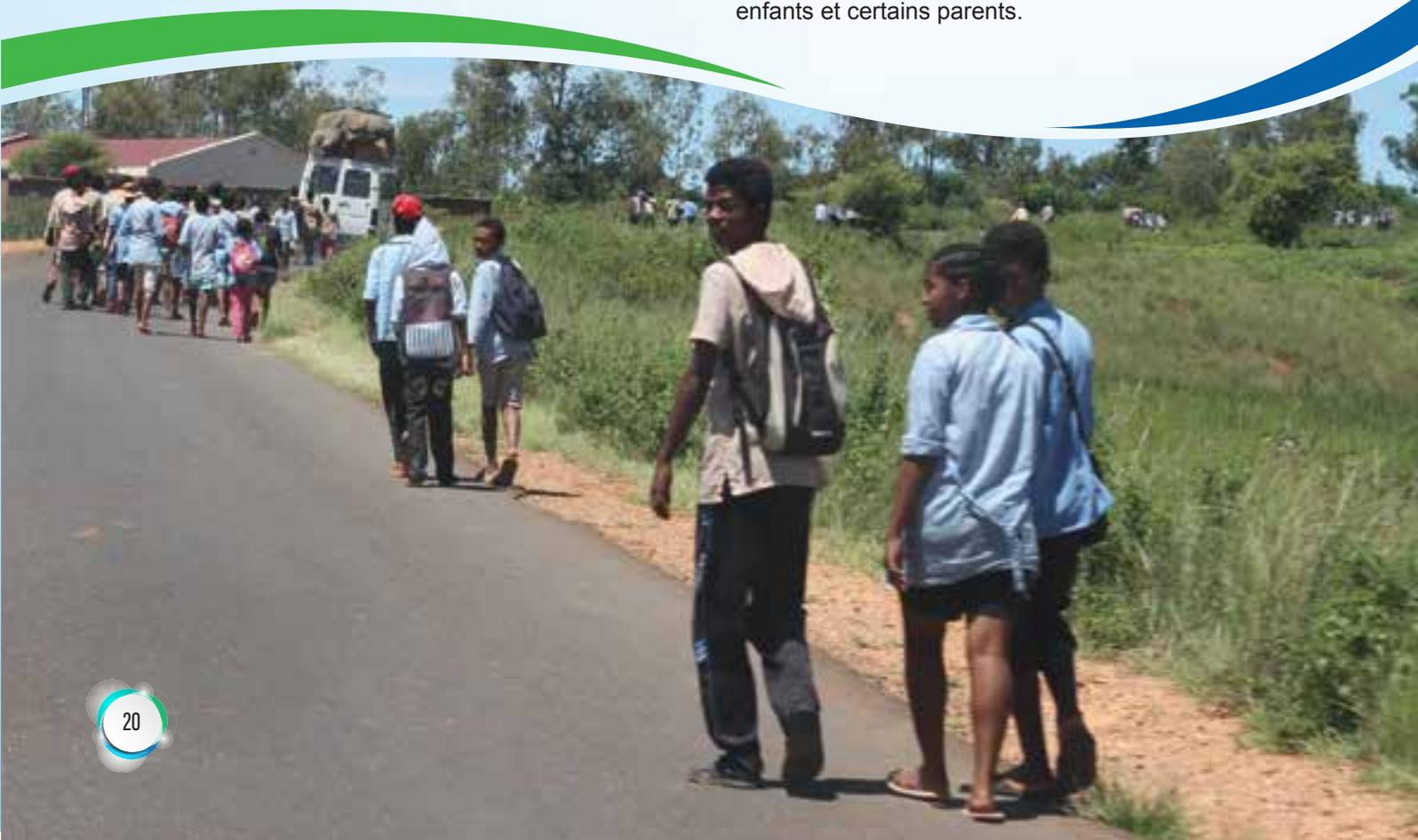


Tableau 10 : Taux de redoublement dans le primaire public (Source : Annuaire statistique/SPR ,2021)

CLASSES	11ème		10ème		9ème		8ème		7ème		TOTAL
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	
Total des effectifs des élèves	529	493	366	344	312	282	232	253	240	197	3248
Dont effectif des passants	313	289	249	247	190	199	149	195	147	124	2102
Dont effectif des redoublants	202	191	117	97	121	83	81	58	92	73	1115
Dont effectif des élèves entrant par transfert ou par test de niveau	14	13	0	0	1	0	2	0	1	0	31
Taux de redoublement	38,2	38,7	31,9	28,2	38,8	29,4	34,9	22,9	38,3	37,0	34,3

Le taux de réussite au CEPE, représenté dans le tableau 11 annonce un chiffre assez faible en 2019-2020. Même pas un quart des élèves du CM2 des EPP ont réussi l'examen du CEPE et le concours d'entrée en 6ème. Ce qui dénote une mauvaise qualité de l'enseignement au niveau du Primaire Publique dans la Commune.

Tableau 11 : Résultats à l'examen du CEPE et au concours d'entrée en 6ème (Source : Annuaire statistique/SPR ,2021)

Nombre d'élèves du CM2 2018 - 2019	451
Inscrits	440
Présents	407
Admis au CEPE	99
Admis en 6ème	97
Taux d'inscription au CEPE	97,56%
Taux de présence au CEPE	92,50%
Taux de réussite au CEPE	24,32%
Taux de réussite en 6ème	23,83%

Au niveau de collège, comme il est présenté dans le tableau ci-après, les CEG publics dans la commune rurale de Farahalana bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage que les EPP. Aucun redoublement pour les classes de 6ème et 5ème. C'est n'est qu'à partir de la classe de 4ème que les élèves rencontrent des difficultés de passage à la classe supérieure. Le taux de redoublement moyen pour les quatre classes donne 9,22% pour les garçons et 7,58% pour les filles.

Tableau 12 : Taux de redoublement dans les collèges publics (Source : Annuaire statistique/SPR ,2021)

Classes	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F
Total des effectifs des élèves	43	31	32	36	21	17	45	48	141	132
Dont effectif des passants	38	30	31	35	13	14	37	38	119	117
Dont effectif des redoublants	0	0	0	0	6	3	7	7	13	10
Dont effectif des élèves entrant par transfert ou par test de niveau	5	1	1	1	2	0	1	3	9	5
Taux de redoublement %	0	0	0	0	28,6	17,6	15,6	14,6	9,2	7,5

2.6.2. Santé

2.6.2.1. Formation sanitaire

La formation sanitaire dans la commune rurale de Farahalana est formée uniquement par le CSB II de Farahalana disposant d'un médecin, d'une sage-femme, d'un infirmier. Le centre dispose de 8 lits et accueille 400 consultations par mois, en moyenne. Le centre accueille environ 30 accouchements par mois.

Quatre (04) cases de santé s'ajoutent à ce CSB II et contribuent en complément de ce dernier à la fourniture des soins sanitaires primaires aux populations.

On recense également 73 guérisseurs et 46 «Renin-jaza» dans la commune rurale de Farahalana.

2.6.2.2. Principales causes de morbidité

Courant 2021 et 2022, 756 cas de diarrhée, 548 patients de MST, 300 malades d'infections cutanées, 48 souffrants d'IRA et 37 personnes atteintes du paludisme ont été enregistrés par les services sanitaires dans la commune rurale de Farahalana.

En moyenne, les centres de soins de base recensent 4 évacuations sanitaires par an.

2.6.2.3. Santé de mère et de l'enfant

Selon les données fournies par le CSB II de Farahalana, les taux de couverture vaccinale ces trois dernières années (2020, 2021, 2022) affichent respectivement 96%, 95% et 96,5%. Quant à la fréquentation de service de base, il est de l'ordre de 41%. (Données de CSB II Farahalana).

Le rapport de naissance dans un centre de santé de base sur tous les nouveaux nés dans la commune donne 100%. Ce qui signifie qu'aucune naissance n'a eu lieu en dehors du centre de santé de base.

2.6.2.4. Planification familiale

Le centre de santé de base dans la commune a recensé 7431 femmes en âge de procréer (F.A.P), 3864 utilisateurs réguliers (U.R) de contraceptions, 1684 nouveaux utilisateurs et enregistré un taux de couverture contraceptive (T.C.C) de 52%.

2.6.3. Sport et loisirs

Chaque Fokontany dans la commune a un terrain de football et au moins un club. Ce qui montre que le foot est la discipline sportive favorite la plus

pratiquées des jeunes et aussi des vétérans. Une autre discipline sportive qui a aussi attiré des jeunes semble être le moraingy, un sport traditionnel dédié principalement aux hommes.

2.6.4. Autres infrastructures sociales

2.6.1.1. Adduction d'eau

Dans le domaine de l'adduction d'eau potable, on recense 58 puits dans la commune dont 16 sont améliorés et 42 traditionnels.

2.6.1.2. Marchés

Un marché couvert réalisé par le FID se trouve à Farahalana. C'est le seul marché couvert mis en place dans le territoire communal.

2.6.5. Valeurs culturelles

2.6.5.1. Religions

Bien qu'elle soit attachée aux coutumes traditionnelles, la population adhère également aux religions qu'elles soient chrétiennes ou autres. Symboles de la modernité, les religions introduites par les missionnaires étrangers sont toutes aussi respectées par la population que ses us et coutumes.

2.6.5.2. Us et Coutumes

Bon nombre de la population s'attache aux coutumes traditionnelles telles que le retournement des morts, partage d'héritage, fête pour le remerciement des vœux exaucés, circoncision, «joro», mariage, première coupe de cheveux d'un enfant, naissance, vœux, phénomène de possession (tromba).

Bref, les habitants croient aux forces occultes des entités indivisibles, des ancêtres et en Dieu. La tenue de « joro » ou « demande de bénédiction » aux ancêtres et à Dieu avant de pénétrer dans une tombe fait également partie de cette coutume.

Les rites et les pratiques relatives à ces coutumes sont soumises à des conditions et des exigences diverses. D'où certains interdits en matière d'alimentation, des jours de travail, d'accéder à certains endroits ou rives et des moments pour entreprendre des grands projets. Voici, par exemple, les jours interdits occasionnés par ces us et coutumes : le dimanche, le mardi, le mercredi, et le jeudi. Chacun de ces jours interdits est spécifique à l'origine de cette interdiction.

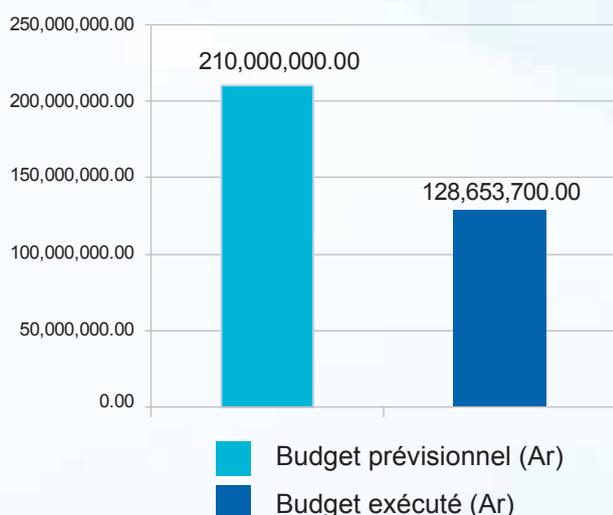
2.7. Budget communal

2.7.1. Les recettes communales

Tableau 13 : Les recettes communales

	MONTANT	%
Prévision (Ar)	210 000 000,00	100
Réalisation (Ar)	128 653 700,00	61

Figure 1 : Représentation graphique des recettes



D'après le tableau 13 et la figure 1, la commune n'encaisse que 61% de ce qu'elle a prévu. En vertu du principe de sincérité budgétaire, 39% de ses besoins donc demeurent inassouvis. Pour être financièrement autonome, la commune doit au moins encaisser ses prévisions de recettes, soient Ar 210 000 000.

Tableau 14 : Les principales ressources financières de la commune

	Part dans le budget communal	Part dans les recettes propres
Impôt Synthétiques - IS	54,57%	83,13%
Subvention complémentaire	25,03%	
Dotations de l'Etat	9,33%	
Impôt foncier sur les propriétés bâties – IFPB	5,89%	8,98%

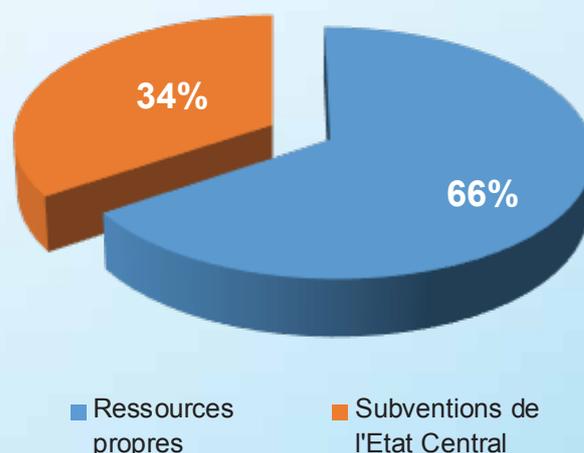
	Part dans le budget communal	Part dans les recettes propres
Impôt foncier sur les Terrains – IFT	4,16%	6,33%
Produits des ristournes	0,45%	0,68%
Droit de construction	0,29%	0,44%
Droit des actes de l'Etat civil	0,14%	0,22%
Droit de place sur le marché	0,13%	0,19%
Prestation de service	0,02%	0,02%

Ce tableau montre que l'impôt synthétique demeure la seule et l'unique principale ressource propre de la commune la mieux exploitée (54,57% du budget) et 83,13% de ses ressources propres).

Des potentialités insoupçonnées restent à un niveau faible quant à leur exploitation. Il s'agit des Impôts Fonciers sur le Terrain (IFT) et l'IFPB (Impôt Foncier sur les Propriétés Bâties) etc....

Autres ressources encore inexploitées concernent l'impôt de licence (ILVPA/ILF), la taxe sur les taxis moto, les taxes des résidences pour le développement et les prestations des services.

Figure 2 : Part des ressources propres et subvention de l'État central dans le budget



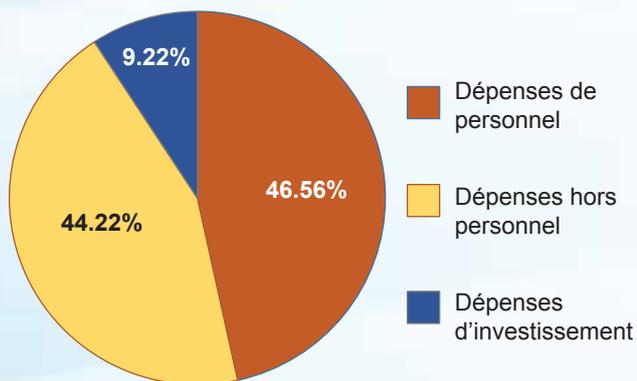
La part de subventions de l'État central prédomine dans les recettes de la commune rurale de Farahalana. Une telle situation entretient une dépendance de la commune vis-à-vis des ressources sur lesquelles elle n'a aucun pouvoir d'influencer.

2.7.2. Les dépenses

Tableau 15 : Les grandes lignes de dépenses de la commune

Année	2021
Salaires de personnel	60 610 000,00
Autres charges	57 566 500,00
Dépenses d'investissement	12 000 000,00
TOTAL	130 176 500,00

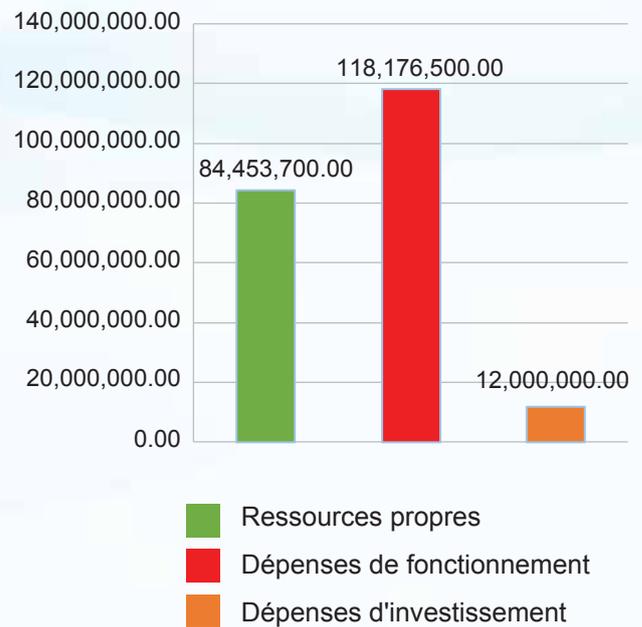
Figure 3 : Les principales dépenses et leur part respective



Les dépenses de personnel occupent la grande partie des dépenses de la commune (46,56%). Viennent après les dépenses hors personnel. Les dépenses d'investissement ne représentent que 9,22%.

2.7.3. Analyse des recettes et des dépenses de la commune

Figure 4 : Rapport entre les ressources et les dépenses de la commune



Le rapport entre les recettes propres de la commune et ses dépenses obligatoires ou de fonctionnement montre une situation déficitaire. Les ressources propres de la commune rurale n'arrivent pas à couvrir la totalité de ses dépenses de fonctionnement.





3. BILAN DE DIAGNOSTIC

3.1. Analyse des problèmes

3.1.1. Principaux problèmes par secteur

Les données recueillies par l'exploitation des documents disponibles, les enquêtes et entretiens ainsi que les résultats de diagnostics ont permis de dégager les principaux problèmes sectoriels de la commune. Sans être exhaustif, voici quelques-uns :

3.1.1.1. Les groupes spécifiques

Soucieuse de la participation de l'ensemble de sa population au processus de développement, la commune a pris conscience de la nécessité d'accorder une attention particulière aux groupes de personnes vulnérables. En effet, nombreux sont les problèmes auxquels ils se sont confrontés selon leur spécificité dont voici les exemples.

Pour les jeunes, particulièrement les jeunes déscolarisés, leurs problèmes se focalisent surtout sur leur manque d'instruction, de qualification et des perspectives, sur leur non accès aux emplois décents et productifs. Ce chômage généralisé et déguisé chez les jeunes les induit souvent à s'adonner à la toxicomanie et à la délinquance.

Concernant les personnes âgées, nombre d'entre eux ne reçoivent ni prise en charge, ni soutien aussi bien de la part de la société que des autorités locales. Elles souffrent, en effet, d'insuffisance des ressources financières. Certains déclarent même se trouver dans une situation d'incapacité à satisfaire leurs besoins de base (alimentation, habillement...)

De même pour les personnes en situation de handicap et les orphelins, aucun dispositif de prise en charge et de soutien n'est élaboré et mis en place au niveau de la commune.

A propos des femmes, la forte proportion des ménages gérés par elles montre qu'elles ne connaissent pas toujours de vie facile. En effet, elles sont souvent abandonnées et laissées à leurs propres sorts.

Ainsi, au lieu d'être vus comme des véritables citoyens et des personnes à part entière, ces individus sont considérés et traités par la société comme fardeaux, charges et freins au processus de développement. Cette marginalisation ne fait que renforcer leur position et amplifie leur vulnérabilité.

3.1.1.2. Économie

Agriculture

Bien que la commune soit à vocation agricole, son agriculture n'arrive pas à se développer pleinement et reste à l'état de subsistance. Nombreux problèmes surgissent au niveau de ce secteur et empêchent son essor. Tels les catastrophes naturelles (cyclones, inondation, réchauffement climatique...), le non maîtrise d'eau, l'insuffisance des infrastructures hydro-agricoles, le vol et l'insécurité, la non maîtrise des maladies des cultures et des animaux ravageurs (rats), la récolte précoce des produits de rente, la non maîtrise (forte fluctuation) des prix de produits

agricoles, l'attachement à la mode de culture traditionnelle dû au manque de formation, le manque des moyens des producteurs pour l'extension de leurs cultures, la rareté des fournisseurs des semences améliorées et la non maîtrise de technique de conservation des produits.

Elevage

En matière d'élevage, les problèmes résident sur la pratique de la technique traditionnelle (non maîtrise de technique appropriée), le manque des moyens pour développer la filière, le manque d'espace suffisant pour la ferme, la non maîtrise des maladies des animaux et la non prise en compte du paramètre alimentaire des cheptels dans la pratique de la filière.

Pêche

Les problèmes de la pêche dans la commune tournent autour du manque des matériels répondant aux normes, du non-respect des règlements régissant le métier et de l'inexistence des fournisseurs locaux des alevins.

Commerce

Les difficultés rencontrées par secteur concernent principalement le manque des débouchés, le faible niveau des demandes solvables dû au faible niveau de pouvoir d'achat de la population et la non utilisation des places et infrastructures destinées à cet effet.

Transport

Le manque d'application de réglementation et de contrôle ainsi que le non-respect des passagers constituent les problèmes qui se posent fréquemment dans le secteur du transport dans la commune.

Emploi

Au niveau de l'emploi, on constate un grand manque d'industrie de transformation des produits locaux, un faible niveau de création d'emploi et donc un fort nombre des chômeurs et des personnes sous employés.

3.1.1.3. Facteurs de vulnérabilité

Lors de diagnostic participatif, ont été évoqués comme facteurs de vulnérabilité de la commune :

- le cataclysme naturel : inondation, cyclone ;
- le problème sanitaire ;
- la désobéissance civile, l'incivisme et infractions de tous genres : criminalité, vol, récolte prématurée de la production (vanille) ; non-paiement d'impôts ;
- les problèmes de l'agriculture : matériels de production précaires et insuffisants, semences non améliorées, vaste terrains cultivables non aménagés ;
- les problèmes commerciaux : faible niveau de la demande, baisse de niveau des prix des produits agricoles ;
- les problèmes de transport : insuffisance et mauvais état de route ;

- le problème de l'éducation : insuffisance de salles de classe et des enseignants ;
- le problème de l'emploi : montée de chômage surtout chez les jeunes.

3.1.1.4. Cadre et conditions de vie de la population

Visiblement, la population de la commune vit dans des conditions de pauvreté et de précarité. Cette pauvreté se manifeste à travers de chaque secteur considéré des manières suivantes :

- Éducation : accroissement de taux de redoublement et d'abandon scolaire, faible niveau des acquis scolaires
- Agriculture et élevage : prédominance de l'agriculture et de l'élevage de subsistance
- Sécurité : recrudescence des actes de banditisme, de vol, de pillage dans le territoire communal
- Santé : forte prévalence des maladies

3.1.1.5. Paysage institutionnel de la commune

Lors des ateliers de diagnostic, outre les représentants de la commune, les participants ont déclaré à l'unanimité la méconnaissance de la population des contenus des documents budgétaires de la commune, le faible niveau d'appropriation et de pratique des outils et des mécanismes de lutte contre la corruption de la commune, la non maîtrise par la commune des procédures et mécanismes de gestion des collectivités territoriales décentralisées, en particulier la commune, la méconnaissance de la population des coûts et de délais exactes de délivrances des actes délivrés par la commune, l'insuffisance des infrastructures de base au sein des Fokontany, l'écart considérable entre les besoins financiers de la commune et ses recettes, le faible niveau d'exploitation des possibles ressources propres, l'incivisme fiscal et le faible volume d'investissement

3.1.2. Priorisation des principaux problèmes

Parmi les principaux problèmes soulevés par les participants lors du diagnostic participatif, la commune a priorisé ceux relatifs à :

1. Activités économiques de la population (production agricole et activités génératrices des revenus)
2. Gouvernance locale
3. Partenariat et collaboration
4. Infrastructures socio de base
5. Aménagement du territoire
6. Sécurité, paix et cohésion sociale
7. Personnes vulnérables

3.2. Synthèse des diagnostics

3.2.1. Synthèse de diagnostic des personnes vulnérables

Principaux problèmes identifiés	Causes et origines	Interventions d'adaptation proposées
<ul style="list-style-type: none"> • Faible implication de ces groupes au processus (planification, mise en œuvre, suivi) de développement • Non adhésion de ces groupes en tant qu'acteur et bénéficiaire des actions de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Non prise en compte de ces groupes dans le processus de développement • Absence d'outils et de mécanisme permettant aux groupes défavorisés de s'exprimer et de participer au processus de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Appel à la population défavorisée à exprimer ses besoins et problèmes • Organisation des rencontres avec ces groupes de personnes vulnérables pour entendre leurs doléances • Mise en place des outils et des mécanismes qui permettent une réelle participation de tous ces groupes (boîtes de doléance, rencontre périodique...)
<ul style="list-style-type: none"> • Non implication de ces groupes à la conception et à la prise de décision des actions en leur faveur 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'espace d'échange et de débat permettant une réelle participation de toutes les catégories de la population en particulier les plus faibles et les plus vulnérables • Non prise en compte de ces groupes particuliers dans le plan ou programme de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une plateforme locale de développement intégrant les différents acteurs et actrices locaux pour la recherche de solutions correspondant aux besoins des différents groupes. (Chômeurs, PSH, Femmes, Orphelins, ...) • Valorisation des différentes formes de participation des différents acteurs et actrices • Intégration de toutes les catégories sociales, même les plus faibles dans la mobilisation sociale.
<ul style="list-style-type: none"> • Non-respect / bafouillage des droits des personnes vulnérables et incapacité de ces groupes à les réclamer • Méconnaissance et manque de volonté de la société et des dirigeants à reconnaître les droits de ces personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance et non-respect des droits de ces personnes • Développement accru de la culture de concurrence à tous les niveaux (la loi du plus fort) • Manque d'information et d'éducation de la société • Insuffisance de prise en charge et de protection • Méconnaissance et non application de la loi à l'égard des personnes vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation de la société en matière des droits des personnes en difficulté • Élaboration d'une politique locale à l'égard des personnes vulnérables • Élaboration d'un programme concerté avec les groupes de personnes spécifiques • Mobilisation des ressources locales pour financer les plans d'action en faveur des personnes vulnérables

3.2.2. Synthèse de diagnostic du secteur socio-économique de la commune

Conséquences	Principaux problèmes identifiés	Causes	Interventions d'adaptation proposées
<p>L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat demeurent à un niveau d'économie subsistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Pratique traditionnelle du métier ● Manque des moyens et matériels de production ● Manque de formation ● Baisse de prix des produits ● Non-respect des règlements en vigueur concernant la récolte de vanille ● Insuffisance de niveau de production ● Catastrophe naturelle : inondation, cyclones, réchauffement climatique ● Difficulté d'accès à certaines zones productives 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de formation, d'innovations et de débouchés liés à la filière ● Non-respect des normes de qualité des produits ; ● Non maîtrise des informations économiques par les acteurs ● Manque de solidarité des acteurs ● Non maîtrise d'eau due au manque d'infrastructures hydro -agricoles ● Destruction de l'environnement suite à la déforestation massive due aux cultures sur brûlis ● Utilisation des filets à petit oeil « Ramikaaka » ● Faible application des réglementations en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> ● Reconstruction et développement des infrastructures de production ● Curage des zones des marécageuses ● Mise en place, aménagement et extensions des réseaux d'irrigation ● Dotation des matériels adéquats aux producteurs ruraux, artisans, pêcheurs, appui financier et à la recherche des débouchés ● Approvisionnement en semences sélectionnées ● Promotion de la qualité du produit fini ● Professionnalisation du métier du secteur primaire ● Structuration des producteurs en groupement et renforcement de leurs capacités organisationnelles, techniques et managériales ● Promotion des actions de protection de des patrimoines naturels de la commune ● Intensification des actions de reboisement ● Information, sensibilisation à la gestion des risques et de catastrophes
<p>L'état de santé de la population reste précaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Propagation des maladies typiquement tropicales : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Paludisme ✓ Bilharziose ✓ Maladies diarrhéiques ● Grossesse précoce et non désirée 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mauvaises hygiènes alimentaires et environnementales ● Accès insuffisant à l'eau potable et à l'assainissement adéquat ● Insalubrité du milieu ● Défécation à l'air libre ● Pollution de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ● Intensifier l'éducation sanitaire basée sur l'hygiène du milieu et les maladies transmissibles ● Renforcement de la mobilisation sociale, de la participation de la population aux activités communautaires en matière de récupération nutritionnelle et de préservation de l'hygiène du milieu

Conséquences	Principaux problèmes identifiés	Causes	Interventions d'adaptation proposées
Défaillance notoire en matière d'infrastructures éducatifs et de d'effectif d'enseignant dans les zones éloignées et enclavées	<ul style="list-style-type: none"> Mauvais état et faible équipement de salle de classe Insuffisance des enseignants Éloignement du lycée disponible par rapport à la commune 	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau d'investissement public en matière de construction de salle de classe Politisation de mécanisme de dotation Mauvaise répartition des constructions et des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> Dotation des écoles en enseignants de l'État Construction des nouvelles salles de classe Dotation des écoles en tables bancs et autres matériels scolaires Extension et / ou réhabilitation des salles de classe Électrification – dotation des points d'eau et de latrine des écoles
Précarité des infrastructures routières	<ul style="list-style-type: none"> Mauvais état des routes reliant les Fokontany Difficulté de circulation des personnes et des biens à l'intérieur de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau d'investissement en infrastructures de franchissement 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des actions de développement routier (création et aménagement des pistes)
L'insécurité règne dans le territoire communal	<ul style="list-style-type: none"> Recrudescence des cas d'insécurité de tous genres (vol sur pieds, pillage de magasin, cambriolage, attaque à mains armées) 	<ul style="list-style-type: none"> Forte proportion des jeunes chômeurs et sous employés Manque d'ouverture et de perspectives pour les jeunes Immigration non contrôlée Insuffisance des matériels et d'effectif des polices communales 	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de Dina en matière de sécurité au niveau communal et la faire appliquer dans tous les FKT Mise en place du comité local de sécurité Formation des quartiers mobiles Dotation des matériels aux agents de sécurité locaux (quartier mobile, police communale) Contrôle par les autorités locales (Chefs Fokontany, Chefs secteurs) des nouveaux arrivants Appui aux projets d'initiatives économiques locales dans les secteurs de l'auto-emploi et des jeunes

3.2.3. Synthèse de diagnostic des facteurs de vulnérabilité

Conséquences	Principaux problèmes identifiés	Causes	Interventions d'adaptation proposées
Des cataclysmes naturels frappent la commune d'une année à l'autre	<ul style="list-style-type: none"> • Inondation • Cyclone • Érosion • Réchauffement climatique • Ensablement des rizières 	<ul style="list-style-type: none"> • Destruction massive des forêts • Réchauffement climatique • Destruction de l'environnement et des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des actions de protection des patrimoines naturels de la commune • Intensification des actions de reboisement • Renforcement des mécanismes de prévention : information, communication et sensibilisation en matière de GRC
La population souffre des morbidités chroniques	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération des maladies typiquement tropicales : rougeole, diarrhée, malnutrition chronique 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'information et de sensibilisation en matière de l'hygiène et de la santé • Insuffisance et mauvaises hygiènes alimentaires • Accès insuffisance à l'eau potable et à l'assainissement adéquat • Insalubrité du milieu • Péril fécal • Pollution de l'eau • Non accès aux soins adéquats faute des moyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de l'effectif de personnel médical, • Approvisionnement des centres de santé en médicament • Soins gratuits ou à coûts réduits pour les personnes vulnérables • Prise en charge des médicaments pour toute la population pendant l'épidémie/pandémie • Vulgarisation de l'éducation sanitaire basée sur l'hygiène du milieu et les maladies transmissibles • Mobilisation sociale aux activités communautaires en matière de nutrition, de préservation de l'hygiène du milieu
Désobéissance civile, insoumission aux règles communes, incivisme et infractions de tous genres règnent dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> • Criminalité, vol, récolte prématurée de la production (vanille) ; non-paiement d'impôts 	<ul style="list-style-type: none"> • Tensions sociales liées à des inégalités économiques et sociales trop grandes entre les plus démunis et les riches • Augmentation des phénomènes d'exclusion (jeunes sans emplois : femmes seules chefs de famille ; migrants ruraux) • Disparition progressive des réseaux coutumiers de solidarité • Augmentation de l'incivisme ; perte des valeurs culturelles de solidarité 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien aux projets associatifs contribuant au bien-être social et culturel des habitants • Intégration sociale des jeunes, • Promotion d'initiatives citoyennes et responsabilisation des habitants, • Renforcement de la cohésion sociale et de la solidarité territoriale • Promotion de comportements et pratiques locaux respectueux de l'environnement • Renforcement des comités locales de sécurité

Conséquences	Principaux problèmes identifiés	Causes	Interventions d'adaptation proposées
<p>L'agriculture n'arrive pas à nourrir la population entière de la commune durant une année</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Matériels de production rudimentaires et insuffisants, faible niveau d'utilisation des semences améliorées, • Faible surface cultivée • Faible niveau de rendement des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> • Résistance aux techniques culturales modernes • Non maîtrise d'eau pour la riziculture irriguée • Non maîtrise des maladies phytosanitaires • Vastes terrains cultivables non aménagés • Appauvrissement des zones de tanety par brûlis répétés • Érosion des terres fragiles • Tarissement des sources et ruisseaux • Réduction de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Création de centre de formation agricole, distribution des semences améliorées et des matériels agricoles • Promotion des techniques culturales améliorées • Mise en place, aménagement et extensions des réseaux d'irrigation • Appui à la production d'autres cultures à la diversification vers d'autres cultures généralement plus aptes aux conditions particulières de la zone
<p>Le commerce des produits de base affiche une faible marge chez les producteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau de production • Mauvaise qualité de produits • Manque de débouchés potentiels • Faible niveau de la demande, baisse niveau des prix 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en friche des terres peu ou pas du tout aptes aux cultures annuelles • Faible organisation du monde paysan • Manque d'innovations et de débouchés ; • Non-respect des normes de qualité des produits • Non maîtrise des informations économiques par les acteurs • Manque de solidarité des acteurs (culture d'individualisme liée à une économie de spéculation) 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche des débouchés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur • Appui à la restauration des relations économiques cohérentes, profitables à tous entre les différents rouages, production, transformation, commerce et exportation, basée sur une plus juste répartition des valeurs ajoutées • Appui à la structuration et à la dotation des organisations paysannes d'outils de dialogue et de décision
<p>Une mauvaise circulation des personnes et des produits s'observe à l'intérieur de la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance et mauvais état de route • Coût élevé des frais de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau d'investissement en infrastructures de franchissement • Manque des moyens pour la création et l'entretien des routes et pistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des ressources locales pour l'investissement routier • Mise en œuvre des actions de développement routier (Création et aménagement des pistes) menant à un désenclavement des zones à haut potentiel et à la bonne circulation des hommes et des produits • Création et entretien des routes et des pistes

Conséquences	Principaux problèmes identifiés	Causes	Interventions d'adaptation proposées
<p>On constate une grande perte du temps d'apprentissage et un faible niveau des acquis des élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise qualité de l'offre éducative (faible niveau académique et professionnel des enseignants, prépondérance des enseignants non fonctionnaires, insuffisance de salles de classe, rareté des manuels pour les élèves) Coût élevé des charges parentales liées à la scolarisation (paiement des droits et frais généraux, salaires des Enseignants Non Fonctionnaires ou ENF) 	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau d'investissement public en matière des infrastructures éducatives Mauvaises conditions de travail des enseignants surtout les ENF Manque /insuffisance de programme de renforcement des capacités des enseignants Mesures d'allègement des charges parentales défallantes 	<ul style="list-style-type: none"> Construction des nouvelles salles de classe, réhabilitation des salles en mauvais état, recrutement des ENF Appui à l'allègement des charges parentales Promotion des actions de suivi et d'encadrement de proximité des enseignants Amélioration des journées pédagogiques
<p>Les jeunes déscolarisés ont du mal à trouver d'emploi décent</p>	<ul style="list-style-type: none"> Montée de chômage chez les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'ouverture et de perspectives pour les jeunes Inadéquation formation-emploi Manque d'innovations et de débouchés Non maîtrise des informations économiques par les acteurs Faible capacité de la région à la création d'emplois décents et rémunérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Appui aux projets d'initiatives économiques locales dans les secteurs de l'auto-emploi et des petits métiers (agriculture, artisanat ; menuiserie ; pêche ; petit commerce, etc.). Promotion de projets porteurs et mobilisateurs, Soutien à la vitalité économique des territoires, etc.)

3.2.4. Synthèse de diagnostic des conditions de vie de la population

Constats	Principaux problèmes identifiés	Causes	Interventions d'adaptation proposées
<p>Faible niveau des acquis scolaires, accroissement de taux de redoublement et d'abandon scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance et mauvais état d'infrastructures (salles de classe, table banc) • Faible niveau académique et professionnel des enseignants • Forte proportion des enseignants non fonctionnaires, • Manque d'enseignants fonctionnaires • Rareté des manuels pour les élèves • Coût élevé des charges parentales liées au fonctionnement de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible niveau d'investissement public en matière des infrastructures éducatives • Mauvaises conditions de travail des enseignants surtout les ENF • Manque / insuffisance de programme de renforcement des capacités des enseignants • Mesures d'allègement des charges parentales défallantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction des nouvelles salles de classe, réhabilitation des salles en mauvais état, recrutement des enseignants non fonctionnaires (ENF) • Appui à l'allègement des charges parentales • Promotion des actions de suivi et d'encadrement de proximité des enseignants • Amélioration des journées pédagogiques
<p>Prédominance de activités de subsistance (agriculture, l'élevage, pêche, artisanat)</p> <p>Population obligée à passer des longues périodes de soudure (3 à 6 mois) chaque année</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attachement au mode d'exploitation traditionnelle dans plusieurs secteurs d'activité (agriculture, élevage, pêche, artisanat) • Non maîtrise des maladies et sa persistance (plantes, animaux) • Coût élevé des produits vétérinaires • Faible niveau de rendement et de production • Mauvaise qualité des produits 	<ul style="list-style-type: none"> • Non maîtrise des techniques culturelles • Les aléas climatiques rendent incertaines l'exercice de la filière agriculture et élevage • Coût élevé des produits des soins et de traitements des animaux ; • Insuffisance des cabinets vétérinaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appuis matériels et financiers aux producteurs • Recours aux techniciens agricoles • Promotion des nouvelles techniques d'exploitation • Promotion de la qualité du produit fini. • Organisation et structuration des producteurs en groupement • Renforcement des capacités et professionnalisation des métiers exercés • Appui à la recherche des débouchés

Constats	Principaux problèmes identifiés	Causes	Interventions d'adaptation proposées
<p>Recrudescence des cas d'insécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recrudescence des cas d'insécurité (vol sur pieds, pillage de magasin, cambriolage, attaque à mains armées) • Augmentation des phénomènes d'exclusion (jeunes sans emploi femmes seules chef de famille ; migrants ruraux) • Disparition progressive des réseaux de solidarité • Augmentation de l'incivisme • Perte des valeurs culturelles de cohésion sociale • Attrait du gain facile • Vindictes populaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte proportion des jeunes chômeurs et sous employés • Manque d'ouverture et de perspectives économiques • Immigration non contrôlée • Faible création d'emplois locaux • Insuffisance des activités génératrices des revenus 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de Dina en matière de sécurité au niveau communal et le faire appliquer dans tous les fokontany • Mise en place de comité local de sécurité • Formation des quartiers mobiles et des polices communales et les doter des moyens • Contrôle des immigrés par les autorités locales (Chefs Fokontany, Chefs secteurs) • Appui aux projets d'initiatives économiques locales dans les secteurs de l'auto-emploi et des jeunes
<p>Forte prévalence des maladies</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération des maladies typiquement tropicales : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Paludisme ✓ Bilharziose ✓ Maladies diarrhéiques • Accroissement du nombre de grossesses précoces et non désirées 	<ul style="list-style-type: none"> • Éloignement de centre de santé • Mauvaises hygiènes alimentaires et environnementales • Accès insuffisance à l'eau potable et à l'assainissement adéquat • Insalubrité du milieu, péril fécal, Pollution de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension des centres de santé en ciblant les zones les plus mal desservies • Intensification de l'éducation sanitaire basée sur l'hygiène du milieu et les maladies transmissibles

3.2.5. Synthèse de diagnostic du paysage institutionnel de la commune

Conséquences	Principaux problèmes identifiés	Causes	Interventions d'adaptation proposées
<p>La population ne s'approprie pas de la vie communale, du budget communal et de tous les projets communaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance de la population des contenus des documents budgétaires de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> Non implication de la population dans le processus budgétaire Manque d'information de la population sur des contenus des documents budgétaires 	<ul style="list-style-type: none"> Inclure la population dans le processus de planification budgétaire et durant la phase de mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités financières
<p>Il reste encore beaucoup à faire dans la pratique de lutte contre la corruption</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau d'appropriation et de pratique des outils et des mécanismes de lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau de conscience des enjeux de la corruption Persistance des conditions non favorables à la lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à la disposition de tous les citoyens des informations concernant la vie communale Équité de traitement par rapport aux services offerts Standard et coûts de services affichés et accessibles à tous
<p>La commune a du mal à assumer la gestion interne et du développement de son territoire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Non maîtrise des procédures et mécanismes de gestion des collectivités territoriales décentralisées, en particulier la commune 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de formations reçues par les responsables locaux inhérentes aux compétences de la commune Non possession des documents sur les lois et les textes réglementaires de base qui régissent les droits des collectivités territoriales décentralisées, surtout ceux relatifs à l'organisation, l'exercice des compétences, les budgets, la comptabilité, la tenue des comptes 	<ul style="list-style-type: none"> Se procurer et utiliser tous les textes régissant les Communes ainsi que ceux relatifs aux objets des compétences et attributions de la Commune et maîtriser Faire en sorte d'appliquer toutes les procédures de prises de décision Demander des appuis pour mieux exécuter les tâches, Mettre en place d'un mécanisme de délégation et de coopération avec tous les acteurs

Conséquences	Principaux problèmes identifiés	Causes	Interventions d'adaptation proposées
Faible niveau de satisfaction de la population relatif aux services de l'état-civil	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance de la population des coûts et de délais exacts de délivrance des actes délivrés par la commune 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de transparence dans la gestion des affaires courantes de la commune Manque de personnels et des matériels adéquats pour les tâches 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la pratique de transparence dans tous les services dans la commune Rendre effective la lutte contre la corruption
Faible niveau de satisfaction de la population vis-à-vis des services sociaux de base : Éducation, Santé, Eau et assainissement, Énergie	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des infrastructures de base au sein des Fokontany 	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau d'investissement de la commune en matière de fourniture des services sociaux de base Faible niveau de partenariat pour financer les infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des ressources fiscales et parafiscales Augmentation des taux d'investissement Priorisation des services sociaux de base les plus sollicités en matière d'investissement
Ressources multiples mais peu exploitées Faible proportion des redevables solvables Faible taux de recouvrement des impôts Difficultés généralisées de la commune pour couvrir ses besoins	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance d'informations et/ou de moyens de mise en œuvre Limitation des ressources sur un nombre minimale de nature de recettes Faible redevabilité des structures étatiques Non maîtrise des procédures de gestion et de recouvrement de recettes Méconnaissance des mécanismes de poursuite des contribuables en cas de non-paiement des impôts, Faible pouvoir des autorités locales face à des grands contribuables, Problème de moyen pour le recensement des contribuables, l'édition des avis d'imposition. 	<ul style="list-style-type: none"> Méconnaissance d'informations et/ou de moyens de mise en œuvre Limitation des ressources sur un nombre minimale de nature de recettes Faible redevabilité des structures étatiques Non maîtrise des procédures de gestion et de recouvrement de recettes Méconnaissance des mécanismes de poursuite des contribuables en cas de non-paiement des impôts, Faible pouvoir des autorités locales face à des grands contribuables, Problème de moyen pour le recensement des contribuables, l'édition des avis d'imposition. 	<ul style="list-style-type: none"> Mobilisation des ressources à travers l'exploitation des potentialités offertes par la fiscalité locale, notamment les recettes à large assiette Renforcement de dialogue entre la population et la commune au sujet de la fiscalité locale Renforcement des actions d'Information, d'Éducation, de Communication (IEC) en matière de civisme fiscal Implication de la SLC dans le processus de mobilisation des ressources locales de la commune

3.3. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces

De l'analyse des données et des diagnostics participatifs réalisés dans le cadre de l'élaboration de ce document permettent de dégager les forces, les faiblesses, et les opportunités de la commune rurale de Farahalana ainsi que les menaces qui planent sur elle.

3.3.1. Forces

Ainsi, comme forces de la commune rurale de Farahalana, on peut citer :

- des potentiels conséquents pour la fiscalité locale (ressources multiples exploitables)
- un milieu potentiellement riche et une nature avantageuse
- des activités économiques porteuses
- des tissus économiques diversifiés et en développement
- une disponibilité de main d'œuvre locale
- un besoin international continu en produits agricoles à haute valeur commerciale (Vanille, café, girofle, ...)

3.3.2. Faiblesses

Malgré les forces énumérées, la commune connaît aussi des points faibles, tout particulièrement du fait :

- du faible niveau d'exploitation et de recouvrement des impôts locaux
- du faible taux d'investissement pour assurer le développement local
- de la faible implication et participation des personnes vulnérables aux actions de développement
- de l'inexistence d'aucun de mécanisme de prise en charge et d'appui des groupes vulnérables au sein de la communauté et société
- de la non implication de la population dans l'élaboration et le suivi du budget communal
- de l'incapacité de son économie locale à fournir des emplois durables aux populations
- de l'insuffisance des infrastructures de base
- du faible niveau de satisfaction de la population vis-à-vis de services communaux (État civil, services sociaux de base)
- de l'inexistence de l'électrification dans le territoire communal et
- de l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée

3.3.3. Opportunités

En ce qui concerne les opportunités, elles s'illustrent par :

- la bonne entente entre le conseil et l'exécutif
- la présence des partenaires de proximité (AFAFI NORD, SAHANALA, programme RINDRA)
- la mise en place et opérationnalisation de la SLC
- l'existence des terrains aménageables et favorables à l'intensification culturelle
- la diversité d'activités exploitables et valorisables
- les diversités des matières premières favorables au développement des industries de transformation de types PMI/ PME
- l'existence des groupements ruraux organisés et favorables à l'intensification culturelle
- la jeunesse de la population
- la disponibilité de main d'œuvre locale à prix compétitif
- l'existence de produits à haute valeur marchande : vanille, café, cocotier, etc.
- le besoin international continu en produits agricoles à haute valeur commerciale (Vanille, café, girofle, ...)

3.3.4. Menaces

Finalement, au sujet des menaces, voici quelques-unes qui pèsent sur la commune :

- Services socio-économiques de base qui n'arrivent pas à suivre (les besoins) le rythme de la croissance de la population
- Dégradation des conditions de vie de la population
- Désintégration du noyau social et familial
- Vulnérabilité par rapport aux aléas naturels
- Faible niveau de confiance mutuelle entre la population et les autorités communales
- Faible productivité des exploitations agricoles
- Pratique de culture et d'élevages rudimentaires
- Déficience des infrastructures de production
- Attribution des anciens territoires de la commune à la commune urbaine de Sambava (Ambia, Antohomaro, Andamoty, Moratsiazo, Analamazava)
- Dégradation continue des ressources naturelles
- Exposition importante aux aléas naturels (cyclone, inondation)
- Dépendance à la filière vanille face à l'instabilité de son prix sur le marché international
- Changement climatique dont les impacts peuvent nuire au développement



4. PLAN DE DEVELOPPEMENT

4.1. Vision

Après avoir mis en exergue ses forces et faiblesses et repérer les opportunités ainsi que menaces, la commune s'est attribuée une vision selon laquelle **«Farahalana, commune productive, où règne l'ordre et la sécurité, attractive et doté d'un système de gestion saine et transparente»**.

4.2. Axes stratégiques

De cette vision, les axes d'orientation se sont dessinés, nomment :

- Axe 1 : Amélioration de la productivité et de production agricole, des revenus des producteurs alimentaires, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs
- Axe 2 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la démocratie participative
- Axe 3 : Sécurité, paix et cohésion sociale
- Axe 4 : Infrastructures de base et attractivité de la commune

Axe stratégique 1 : Amélioration de la productivité et de production agricole, des revenus des producteurs alimentaires, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs

Zone à vocation agricole, la commune rurale de Farahalana rencontre plusieurs problèmes en

matière de la sécurisation alimentaire de sa population et la génération des revenus issus du secteur primaire. En effet, malgré la forte proportion de la population occupée par le secteur, elle n'arrive pas à produire la quantité suffisante pour faire vivre l'ensemble de la population toute l'année.

La population est donc contrainte chaque année de traverser une période de soudure ou de vache maigre allant de 3 à 6 mois.

Cette situation résulte du faible niveau de rendement de production lequel s'explique à son tour par la persistance de la pratique de l'agriculture de subsistance, le manque de professionnalisme des producteurs ruraux, le non accès aux moyens de production adéquats et des intrants appropriés, la déficience des infrastructures de production (barrage hydro agricoles).

A cela s'ajoute les risques liés aux catastrophes naturelles auxquelles la commune est souvent confrontée tels que le passage de cyclone, l'inondation et la baisse de pluviométrie.

D'où les objectifs de :

- Augmenter le niveau de la production vivrière, en particulier le riz.
- Améliorer la production d'autres produits comme sources des revenus

Les actions prévues dans cet axe se focalisent sur :

- l'aménagement des terrains rizicoles
- la construction /réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles
- l'approvisionnement de la population en intrants agricoles
- le curage des zones marécageuses et aménagement des plaines
- la vulgarisation des techniques culturales rentables
- l'organisation et structuration des producteurs en groupement formel et opérationnel
- le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et managériales des groupements de producteurs
- la promotion de la protection des patrimoines naturels

Axe stratégique 2 : Promotion de la bonne gouvernance

Condition préalable pour favoriser un développement économique et social plus égalitaire et qui touche l'ensemble de la population, la bonne gouvernance devrait se trouver au cœur des stratégies de développement de la commune. Ainsi, le développement s'avère difficile sans une véritable saine et transparente gestion des affaires publiques, gage de la paix sociale.

Ainsi, les objectifs ont été fixés, notamment :

- Mobiliser les ressources financières de la commune
- Acquérir la confiance de la population
- Développer les réseaux des partenariats et de collaboration

Les mesures correspondantes seraient donc axées sur :

- l'intégration des réelles préoccupations locales dans les stratégies de développement de la commune
- l'impulsion et la valorisation de la participation de la population locale dans les prises de décision concernant le développement de leur localité
- l'intégration des populations marginalisées et pauvres au processus du développement de la commune (dès la conception du programme / projets jusqu'au suivi et évaluation)

- la prise en considération des voix des plus démunies et des couches les plus vulnérables, lors des prises de décisions sur la répartition des ressources de développement
- la mise en place et l'opérationnalisation effective du partenariat public / privé et société civile dans le processus de développement local
- la transparence dans la gestion des affaires communales
- la recherche d'une meilleure allocation des ressources
- la recherche d'efficacité, d'efficience et de pérennisation du système

Axe stratégique 3 : Sécurité, paix et cohésion sociale

Ces dernières années, les problèmes d'insécurité gagnent de plus en plus de terrain dans le quotidien de la population. Le vol, les banditismes, le cambriolage, le pillage de magasins, la criminalité et diverses autres formes d'infractions, tels sont entre autres, les risques auxquels les habitants de la commune rurale de Farahalana se sont heurtés.

Pour y faire face, les objectif consiste à :

- réduire considérablement le niveau d'insécurité dans l'ensemble du territoire communal
- promouvoir la paix et la cohésion sociale
- préconiser les conventions et les accords locaux dans la prévention, la médiation et le règlement des conflits
- mettre en place un dispositif de la prise en charge des groupes des personnes vulnérables

Les efforts liés à cet axe se sont basés sur :

- l'élaboration des accords et conventions locaux (Dina) en matière de la sécurité
- le renforcement de la collaboration entre la population et les forces de l'ordre (la gendarmerie)
- la mise en place / le renforcement des comités locaux de sécurité dans chaque fokontany/secteur
- la formation des quartiers mobiles et leur dotation des matériels adéquats
- le contrôle strict de l'immigration dans la commune
- l'appui aux projets d'initiatives locales dans les secteurs d'auto-emploi des jeunes et des femmes
- la promotion des valeurs culturelles prônant la solidarité, l'entraide et le respect des biens communs

Axe stratégique 4 : Infrastructures de base et attractivité de la commune

Il est constaté que la commune manque énormément d'infrastructures de base pour sa population. Qu'elles soient à caractère économique (infrastructures hydro agricoles, barrages, canaux d'irrigation, aménagement, marché, énergie, routes, ponts/dalots, buses) ou social (salles de classes, CSB, hygiène et assainissement, adduction d'eau potable) des larges besoins restent encore non satisfaits dans ces domaines :

- La déficience des infrastructures de production, sociales et économiques de base (salle de classe, pistes, ponts, dalots, buses, salles de classes, Centre de santé de base).
- Faible niveau de satisfaction de la population vis-à-vis des services sociaux de base : éducation, santé, eau, et assainissement, énergie, précarité des infrastructures routières, mauvaise circulation des personnes et des produits à l'intérieur de la commune (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement).

Pour combler ces manques, des objectifs s'imposent, notamment de :

- Densifier les infrastructures sociales de base au niveau de chaque Fokontany
- Assurer l'application du plan d'urbanisme / SAT de la commune dans chaque Fokontany

Les actions préconisées à cet effet se concentrent sur :

- L'augmentation des niveaux d'investissement de la commune
- La priorisation des services sociaux de base les plus sollicités en matière d'investissement
- La construction/réhabilitation des pistes
- L'extension des centres de santé vers les zones les plus mal desservies
- La promotion de l'éducation sanitaire basée sur l'hygiène du milieu et les maladies transmissibles
- La mobilisation sociale aux activités de santé communautaire
- L'équipement en matériels d'adduction d'eau potable
- La création de centre de production et de distribution d'électricité ou raccordement de la commune aux réseaux de distribution d'électricité de la JIRAMA
- La construction des salles de classe
- L'extension / la réhabilitation des salles de classe
- La construction de Tranompokonolona



4.3. Plan pluriannuel de développement

Axe stratégique 1 : Amélioration de la productivité et de production agricole, des revenus des producteurs alimentaires, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs

RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	LIEU	RESPONSABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME			
					2023	2024	2025	2026
1500ha de rizières sont cultivées	Aménager des nouvelles rizières	Masovariaka - Ambodimanga/Ambaribe - Antsirabe -Benavony - Andranovato - Antanananmbo - Ambatomainty - Ampatakana	C.R. Farahalana	Cir Agri Sambava, Région, PTF	X	X		
1500ha de rizières sont aménagées								
Les rendements de la production rizicole augmentent considérablement	Réaménager et réhabiliter les rizières existantes	Antsoriry (Maheva)- Ankoraka Anosy- Antanandava -Antsirabe - Masovariaka-Ampatakana - Antsondrirana(Ambodiam pana)-Antsahaborara - Antananambo - Andranovato, Antafononana	C.R. Farahalana	Cir Agri Sambava, Région, PTF	X	X		
	Former les producteurs ruraux en production des engrais biologiques	Tous les Fokontany	C.R. Farahalana		X			
Les produits commercialisables se diversifient	Former les producteurs des produits vivriers et commerciaux (riz, maraichère, vanille, café, girofle, cacao) sur les techniques culturales, la préparation et la conservation de leurs produits	Tous les Fokontany	C.R. Farahalana	Cir Agri Sambava, DRAE, Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage, Région, STD, Secteur Privé, AFAFI NORD	X			
La qualité des produits s'est améliorée								

RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	LIEU	RESPONSABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME		
					2023	2024	2025
Les calendriers des récoltes des vanilles sont respectés	Former les pêcheurs sur les techniques et pratiques de pêche responsable, de gestion rationnelle des ressources piscicoles	Maheva-Antanandava - Benavony-Antsaborara - Masovariaka-Ratsitaiza	C.R. Farahalana	Direction régionale de pêche, Ministère de pêche et des ressources halieutiques	X		
	Mettre en place et/ou redynamiser les OCB/VOI en matière de pêche		C.R. Farahalana				
Les calendriers et les réglementations en matière des pêches sont respectés	Former les autres corps de métiers sur les techniques liées à leurs spéculations pour améliorer le niveau et la qualité de leurs produits (aviculteurs, apiculteurs, artisans, menuisiers, ...)	Tous les Fokontany	C.R. Farahalana	STD, Région, Secteur privé	X		
	Faciliter l'accès aux intrants, matériels, équipements de production, au financement et aux marchés		C.R. Farahalana			STD, Région, Secteur privé, MEC, Banques	X

Axe stratégique 2 : Promotion de la bonne gouvernance locale et de la démocratie participative

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPONSABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME		
					2023	2024	2025
Toutes les catégories de la population participent aux processus de développement de la commune	Susciter et organiser une réelle participation de tous au processus de développement de la commune						
	Opérationnaliser et dynamiser la SLC	C.R Farahalana	Commune		X	X	X
	Recueillir les desiderata de toute la population en partenariat avec le Chef Fokontany	C.R Farahalana	Commune		X	X	X
	Organiser des séances de discussion, de recueil d'informations et d'avis avec la population pour définir la meilleure qualité de services publics possibles	C.R Farahalana	Commune		X	X	X
	Assurer un continuum entre les besoins exprimés par la population (PDLI), la planification budgétaire et le suivi des réalisations.	C.R Farahalana	Commune	SLC, STD, Région, OSC, Secteur privé, PTF	X	X	X
Mettre en place des boîtes de doléances, rencontre périodique pour une réelle participation de tous les citoyens	C.R Farahalana	Commune		X	X	X	
Les groupes spécifiques sont pris en compte dans la planification et la budgétisation des actions de développement	Mettre en place de dispositif d'intégration et de prise en charges des groupes des personnes vulnérables						
	Recenser les personnes vulnérables dans tous les quartiers du territoire communal	Tous les Fokontany	Commune	SLC, STD, Région, OSC, Secteur privé, PTF		X	
	Appuyer les personnes vulnérables à se structurer en groupement opérationnel	Commune	Commune			X	
Les personnes vulnérables bénéficient des appuis particuliers de la commune selon leurs besoins spécifiques	Intégration et implication de ces groupes spécifiques dans le processus de développement (information, inclusion dans la conception, budgétisation, réalisation, suivi et évaluation des actions)	Commune	Commune	SLC, STD, Région, OSC, Secteur privé, PTF		X	X

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPONSABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME			
					2023	2024	2025	2026
Les personnes vulnérables bénéficient des appuis particuliers de la commune selon leurs besoins spécifiques	<p>Consulter et écouter les groupes vulnérables à exprimer leurs besoins spécifiques et les intégrer dans la planification budgétaire communale</p> <p>Concevoir, planifier et mettre en œuvre des actions soutenables en faveur des différents groupes de personnes vulnérables : femmes, jeunes déscolarisés et sans emploi, personnes âgées, personnes handicapées</p>	Commune	Commune	SLC, STD, Région, OSC, Secteurs privés, PTF		X	X	X
Améliorer l'efficacité des services communaux								
Le professionnalisme des agents des services communaux se renforce	Renforcer les compétences et les connaissances des agents communaux pour une meilleure qualité de services publics offerts	Commune	Commune	SLC, OSC, Secteurs privés, STD, Région, Ministère en charge de la décentralisation, PTF		X		
	Solliciter des appuis – conseils techniques à toutes les entités communales dans le cadre de la planification des projets, des investissements communaux et de mobilisation des ressources	Commune	Commune			X	X	X
La commune fournit des services de qualité à ses usagers	Faciliter l'accès des groupes de femmes les plus défavorisées à l'enregistrement de l'état civil de leurs enfants	Commune	Commune			X	X	X
	Faire en sorte que tous les gens ayant 18 ans et plus puissent avoir une carte d'identité nationale	Commune	Commune			X	X	X
	Délivrer des services de manière équitable et veiller à un accès facile à toutes les catégories sociales	Commune	Commune			X	X	X
	S'assurer de la mise en place des places de marché différenciées pour les groupes de la population comme les producteurs/productrices (vente hebdomadaire en gros) – pour les commerçantes mères	Commune	Commune			X	X	X

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPONSABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME			
					2023	2024	2025	2026
Créer et maintenir des bons liens entre les différents niveaux/acteurs (les services socio-économiques, associations et membres de la société civile)								
Tous les acteurs des différents niveaux contribuent aux actions de développement de la commune Le processus de planification et de budgétisation est participatif et inclusif	Mettre à la disposition des acteurs et entités de la commune toutes les informations, documents, et plans d'activités sectoriels	Commune	Commune	SLC, OSC, STD, PTF	X	X	X	X
	S'ouvrir à des expertises et contrôles externes (appui-formation) dans le cadre de la planification des projets et des investissements communaux	Commune	Commune	STD, OSC, PTF	X	X	X	X
	Coordonner les actions de développement de la commune.	Commune	Commune	SLC, OSC, Secteur privé, STD,	X	X	X	X
	Informar la population sur chaque activité à entreprendre et sur ce qui a été réalisé.	Commune	Commune	SLC, OSC, STD, Médias, PTF	X	X	X	X
	Mettre à disposition des informations claires et accessibles pour tout le monde	Commune	Commune	STD, Médias	X	X	X	X
	Élaboration et soumission des projets auprès de Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	Commune	Commune	STD, Région, Ministère tutelle, PTF	X	X	X	X
Mettre en place des mécanismes de bonne gestion et de transparence financière								
La population s'approprie de la vie communale, du budget communal et de tous les projets communaux La commune pratique une gestion financière saine et efficace	Inclure la population dans le processus de planification budgétaire, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des activités financières	Commune	Commune	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF	X	X	X	X
	Informar le conseil et le citoyen en général chaque fois qu'il le demande sur la situation financière de la commune	Commune	Commune	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF	X	X	X	X
	Rendre disponible la liste des impôts et taxes appliquées par la commune	Commune	Commune	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF	X	X	X	X

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPONSABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME		
					2023	2024	2025
La population s'appropriée de la vie communale, du budget communal et de tous les projets communaux	Organiser la présentation des comptes de manière claire et transparente et les dépenses de manière compréhensible par le grand public	Commune	Commune	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF	X	X	X
	S'ouvrir à des audits et contrôles externes pour appuyer la bonne gestion financière	Commune	Commune	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF	X	X	X
	Assurer un suivi précis de la gestion financière (tenir à jour les livres de caisses et de banques)	Commune	Commune	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF	X	X	X
Mobiliser les ressources financières de la commune							
Les recettes fiscales et parafiscales de la commune se sont améliorées	Préparer les travaux de lancement de l'opération	Commune	Commune	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF	X	X	X
	Mettre en place d'un mécanisme d'information / éducation de chaque catégorie de la population sur les impôts et taxes, sur les devoirs fiscaux les concernant	Commune	Commune	SLC, OSC, CCI, Secteur privé, STD, PTF	X	X	X
	Engager le recensement proprement dit	Commune	Commune	CCI, Fokontany, STD, PTF	X	X	X
L'autonomie financière de la commune augmente	Saisir les données du recensement	Commune	Commune	CCI, STD, Prestataire de service, PTF	X	X	X
	Adapter la fiscalité selon les capacités contributives de chaque catégorie de la population	Commune	Commune	Conseil, SLC, CCI	X	X	X
	Edition et homologation des avis d'imposition	Commune	Commune	Centre fiscal	X	X	X

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPONSABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME			
					2023	2024	2025	2026
Les recettes fiscales et parafiscales de la commune se sont améliorées	Mettre en place et / ou redynamiser les percepteurs auxiliaires au niveau des Fokontany	Commune	Commune	CCI, SLC, STD, PTF		X	X	X
	Mettre en place des cahiers des registres des paiements d'impôts	Commune	Commune	CCI, SLC, STD, PTF		X	X	X
L'autonomie financière de la commune augmente	Assurer le maximum de recouvrement	Commune	Commune	CCI, SLC, STD, PTF		X	X	X
	Publier distinctement les recettes par type de taxes et impôts.	Commune	Commune	CCI, SLC, STD, PTF		X	X	X
	Informier régulièrement la population sur la situation financière de la commune	Commune	Commune	CCI, SLC, STD, PTF		X	X	X

Axes stratégique 3 : Sécurité, paix et cohésion sociale

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPONSABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME			
					2023	2024	2025	2026
Le taux d'insécurité diminue Les habitants et leurs biens sont mieux protégés	<i>Promouvoir des solutions solidaires et durables face aux problèmes d'insécurité.</i>							
	Mettre en place des dispositifs de sécurisation du territoire communal (andrimasom-pokonolona)	Tous les Fokontany	Commune	SLC, OSC, Quartiers	X			
	Renforcer la collaboration entre la population et les forces de l'ordre (gendarmerie)	Tous les Fokontany	Commune	mobiles, police communale, Forces de l'ordre, TPI, STD	X	X	X	X
	Appliquer le Dina pour la préservation de la sécurité du territoire	Tous les Fokontany	Commune		X	X	X	

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPONSABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME		
					2023	2024	2025
	<i>Instaurer des conditions favorables à la paix et à la cohésion sociale</i>						
Les principes de bien vivre ensemble sont mieux respectés	Favoriser les rencontres d'échange et de dialogue entre les parties en conflit	Tous les Fokontany	Commune	SLC, OSC, Autorités locales, Quartiers mobiles, police communale, Forces de l'ordre, TPI, STD	X	X	X
	Assurer l'information des acteurs concernés	Tous les Fokontany	Commune		X	X	X
La majorité des conflits sont réglés au sein de la communauté où ils surgissent et à l'amiable	Encourager les villageois à compter d'abord sur eux-mêmes pour régler leurs conflits.	Tous les Fokontany	Commune	SLC, OSC, Autorités locales, Quartiers mobiles, police communale, Forces de l'ordre, TPI, STD	X	X	X
	Concilier les compétences disponibles (autorités coutumières et autorités locales) dans la gestion des conflits	Tous les Fokontany	Commune		X	X	X
La société s'harmonise et vit une cohésion	Susciter les accords, règlements, conventions locaux (Dina)	Tous les Fokontany	Commune	SLC, OSC, Autorités locales, Quartiers mobiles, police communale, Forces de l'ordre, TPI, STD	X	X	X
	Mettre en place des accords locaux pour une meilleure gestion des ressources naturelles et de l'espace communal	Commune	Commune		X	X	X
	Vulgariser les règles d'utilisation et d'accès aux ressources naturelles	Commune	Commune	SLC, OSC, Autorités locales, Quartiers mobiles, police communale, Forces de l'ordre, TPI, STD	X	X	X
	Diffuser des orientations nationales en matière de protection des ressources naturelles	Commune	Commune		X	X	X

Axe stratégique 4 : Infrastructures de base et attractivité de la commune

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPON - SABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME		
					2023	2024	2025 2026
Équiper en matériels d'adduction d'eau potable							
La population a un meilleur accès en eau Les habitants boivent de l'eau plus salubre Les risques de transmissions de maladies liées à l'eau, diminuent	Construire de nouveaux points d'eau	Maheva –Antafononana, Anosy, Antsahaborara, Antsirabe, Ankadirano, Ratsiteza, Andranovato, Ampatakana, Ambatomainty	C.R Farahalana	DREAH, Région SAVA, STD, PTF	X		
	Réhabiliter de puits usés y compris leur équipement		C.R Farahalana	DREAH, Région SAVA, STD, PTF	X		
	Remettre en service les forages avec la réparation ou changement de leur équipement		C.R Farahalana	DREAH, Région SAVA, STD, PTF		X	
	Créer/ réactiver/ redynamiser des comités de points d'eau		C.R Farahalana	DREAH, Région SAVA, STD, PTF		X	
	Protéger une source d'eau courante		C.R Farahalana	DREAH, Région SAVA, STD, PTF		X	
Renforcer le réseau d'établissement scolaire public et de centre de formation professionnelle							
La couverture scolaire augmente La rétention s'améliore et le taux d'abandon diminue à tous les niveaux Le taux d'achèvement de chaque cycle augmente Les enfants en dehors du système sont en baisse	Mettre en place un lycée public dans la commune	Farahalana	CISCO	DREN, MEN, Région, PTF	X		
	Équiper le lycée en matériels et mobiliers scolaires ainsi qu'aux infrastructures connexes (WC/Latrines, points d'eau)	Farahalana	CISCO	DREN, MEN, Région, PTF	X		
	Construire et ouvrir une nouvelle EPP	Anosy	CISCO	DREN, MEN, Région, PTF		X	

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPON- SABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME			
					2023	2024	2025	2026
La couverture scolaire augmente La rétention s'améliore et le taux d'abandon diminue à tous les niveaux Le taux d'achèvement de chaque cycle augmente Les enfants en dehors du système sont en baisse	Équiper les nouvelles EPP en matériels et mobiliers scolaires aux infrastructures connexes (WC/Latrines, points d'eau)	Anosy	CISCO	DREN, MEN, Région, PTF			X	
	Construire, réhabiliter des salles de classes au niveau des EPP	Anosy - Amboronala - Ratsitaiza - Ankadirano - Ambatomainty - Masovariaka - Ambodimanga - Ambodiala - Antsirabe - Antananambo -	CISCO	DREN, MEN, Région, PTF		X	X	X
	Construire de logements des enseignants	Benavony	CISCO	DREN, MEN, Région, PTF		X		
	Création des centres de formations professionnelles des niveaux collèges	Chef-lieu de la commune Farahalana	DRETFP	Région, Ministère de l'Enseignement technique			X	
Les jeunes et les femmes ont accès à des emplois productifs	Promouvoir l'économie locale							
	Promouvoir les PMI/PME dans la commune rurale de Farahalana	Farahalana	Commune	DRCI, Direction de l'économie, Région SAVA, PTF			X	X
	Construction d'un marché couvert	Antanandava	Commune				X	
La population a accès aux services de soins de base	Renforcer le réseau de centre de santé de base							
	Mise en place d'un Centre de Santé de Base	Antsaborara - Ampatakana, Ankadirano,	Commune	SSD, DRSP, Région SAVA, Min santé publique, PTF		X		
	Doter les nouveaux centres en matériels sanitaires et en personnel	Antsaborara - Ampatakana, Ankadirano,	Commune			X	X	X
La population jouit d'une bonne santé	Fournir des paquets minimums d'activités aux centres nouvellement ouverts	Antsaborara - Ampatakana, Ankadirano,	Commune			X	X	X

RESULTATS	ACTIVITES	LIEU	RESPON- SABLES	PARTENAIRES	CHRONOGRAMME			
					2023	2024	2025	2026
La circulation se fluidifie	Création d'une piste/servitude de passage reliant Andranovato et Ambodipont	Andranovato - Ambodipont	Commune	Région, DRTP, Etat malagasy			X	
La commune dispose un Tranompoko - nolona et a accès à l'électricité	Construction de « Tranom-pokonolona » Raccorder la commune aux réseaux d'électricité de la Jirama	Chef-lieu de la commune Farahalana Farahalana chef-lieu de la commune	Commune	MID, Région, PTF JIRAMA, Ministère de l'énergie		X		
						X		
Le plan d'urbanisme et/ ou le schéma d'aménagement communal est mieux respecté L'aménagement du territoire communal s'améliore	Information / Sensibilisation de la population sur le plan d'urbanisme / SAC (Schéma d'aménagement Communale) Appliquer le plan d'urbanisme ou SAC Ré ouvrir les pistes bloquées, fermées ou déviées mais figurant dans le plan d'urbanisme	Tous les Fokontany Tous les Fokontany Tous les Fokontany	Commune Commune Commune	DRAT, DRTP, Région, Ministère de l'Aménagement du Territoire, PTF		X		
						X	X	X
						X	X	X

4.4. Plan d'Investissement Annuel de la Commune

Année 2023

PROJETS	LOCALITES	RESPON- SABLES	COUTS ESTIMATIFS (milliers d'Ariary)			PTF POTENTIELS
			TOTAL	FONDS PROPRES	AUTRES	
Mise en place et renforcement de partenariat public - privé - OSC	Commune	C.R Farahalana	9 000	1 800	7 200	SLC, OSC, STD, Secteur privé, Médias, PTF
Promotion de la bonne gouvernance	Commune	C.R Farahalana	8 500	1 700	6 800	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF
Renforcement de la sécurité et consolidation de la paix	Tous les Fokontany	C.R Farahalana	6 000	1 200	4 800	SLC, OSC, Quartiers mobiles, police communale, Forces de l'ordre, TPI, STD

Année 2024

PROJETS	LOCALITES	RESPON- SABLES	COUTS ESTIMATIFS (milliers d'Ariary)			PTF POTENTIELS
			TOTAL	FONDS PROPRES	AUTRES	
Aménager des nouvelles rizières	Masovariaka – Ambodimanga / Ambaribe – Antsirabe – Benavony – Andranovato – Antananambo – Ambatomainty – Ampatakana	C.R. Farahalana	200 000	20 000	180 000	Cir Agri Sambava, Région SAVA, PTF, FDL
Réaménager et réhabiliter les rizières existantes	Antsoriry (Maheva) – Ankoraka Anosy – Antanandava – Antsirabe – Masovariaka – Ampatakana – Antsondirana (Ambodiampana) – Antsahaborara – Antananambo – Andranovato, Antafononana	C.R. Farahalana	50 000	5 000	45 000	Cir Agri Sambava, Région SAVA, PTF, FDL

PROJETS	LOCALITES	RESPON-SABLES	COUTS ESTIMATIFS (milliers d'Ariary)			PTF POTENTIELS
			TOTAL	FONDS PROPRES	AUTRES	
Formation à la pratique des petits métiers locaux (agriculture, élevage, artisanat et pêche)	Tous les Fokontany	C.R. Farahalana	5 000	1 000	4 000	Cir Agri Sambava, DRAE, Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage, Région, STD, Secteur Privé, AFAFI NORD
Promotion de la participation citoyenne au processus de développement (Amélioration et consolidation de la contribution citoyenne au processus de développement)	C.R Farahalana	C.R Farahalana	6 000	1 200	4 800	SLC, STD, Région SAVA, OSC, Secteur privé, PTF
Amélioration des services communaux (formation des agents communaux, appui – conseil, équipement)	Commune	C.R Farahalana	7 500	1 500	6 000	SLC, OSC, Secteur privé , STD, Région, Ministère en charge de la décentralisation, PTF
Mise en place et renforcement de partenariat public – privé – OSC	Commune	C.R Farahalana	9 000	1 800	7 200	SLC, OSC, STD, Secteur privé, Médias, PTF
Promotion de la bonne gouvernance	Commune	C.R Farahalana	8 500	1 700	6 800	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF
Accroissement des ressources financières de la commune	Commune	C.R Farahalana	5 000	1 000	4 000	SLC, OSC, CCI, Conseil municipal, Secteur privé, STD, PTF
Renforcement de la sécurité et consolidation de la paix	Tous les Fokontany	C.R Farahalana	6 000	1 200	4 800	SLC, OSC, Quartiers mobiles, police communale

PROJETS	LOCALITES	RESPON- SABLES	COUTS ESTIMATIFS (milliers d'Ariary)			PTF POTENTIELS
			TOTAL	FONDS PROPRES	AUTRES	
Équipement en matériels d'adduction d'eau potable	Maheva – Antafononana, Anosy, Antsahaborara, Antsirabe, Ankadirano, Ratsiteza, Andranovato, Ampatakana, Ambatomainty	C.R Farahalana	1000 par équipement	200	800	DREAH, Région SAVA, STD, PTF
Protection d'une source d'eau	Benavony	C.R Farahalana	2 000	400	1 600	DREAH, Région SAVA, STD, PTF
Construction / réhabiliter des salles de classe pour le primaire	Anosy- Amboronala - Ratsitaiza- Ankadirano - Ambatomainty - Masovariaka- ambodimanga - Ambodiala - Antsirabe - Antananambo -	CISCO	35 000 Par EPP	7 000	28 000	DREN, MEN, Région, PTF
Construction des CSB	Antsaborara	C.R Farahalana	67 300	13 460	53 840	SSD, DRSP, Région SAVA, Min santé publique, PTF
Construction de «Tranom-pokonolona»	Chef-lieu de la C.R Farahalana	C.R Farahalana	65 000	13 000	52 000	MID, Région, PTF
Raccordement de la commune aux réseaux d'électricité de la Jirama	Chef-lieu de la C.R Farahalana	C.R Farahalana, JIRAMA	80 000	16 000	64 000	JIRAMA, Ministère de l'énergie
Mise à jour et application du plan d'urbanisme ou schéma d'aménagement communal	Tous les Fokontany	C.R Farahalana	10 000	2 000	8 000	DRAT, DRTP, Région, Ministère de l'Aménagement du Territoire, PTF

PROJETS	LOCALITES	RESPON-SABLES	COUTS ESTIMATIFS (milliers d'Ariary)			PTF POTENTIELS
			TOTAL	FONDS PROPRES	AUTRES	
Aménager des nouvelles rizières	Masovariaka - Ambodimanga/ Ambaribe - Antsirabe - Benavony - Andranovato - Antananambo - Ambatomainty - Ampatakana	C.R. Farahalana	200 000	20 000	180 000	Cir Agri Sambava, Région SAVA, PTF, FDL
Réaménager et réhabiliter les rizières existantes	Antsoriry (Maheva) - Ankoraka Anosy- Antanandava - Antsirabe - Masovariaka- Ampatakana - Antsondirana (Ambodiampana) Antsahaborara - Antananambo - Andranovato, Antafononana	C.R. Farahalana	50 000	5 000	45 000	Cir Agri Sambava, Région SAVA, PTF, FDL
Amélioration et consolidation de la contribution citoyenne au processus de développement	C.R Farahalana	C.R Farahalana	6 000	1 200	4 800	SLC, STD, Région SAVA, OSC, Secteur privé, PTF
Mise en place de dispositif d'intégration et de prise en charge des groupes des personnes vulnérables	Tous les Fokontany	C.R Farahalana	15 000	3 000	12 000	SLC, STD, Direction régionale de la population, Région, OSC, Secteur privé, PTF
Amélioration des services communaux (Formation des agents communaux, appui-conseil, fourniture des services)	Commune	C.R Farahalana	7 500	1 500	6 000	SLC, OSC, Secteur privé, STD, Région, Ministère en charge de la décentralisation, PTF

PROJETS	LOCALITES	RESPON- SABLES	COUTS ESTIMATIFS (milliers d'Ariary)			PTF POTENTIELS
			TOTAL	FONDS PROPRES	AUTRES	
Mise en place et renforcement de partenariat public - privé - OSC	Commune	C.R Farahalana	9 000	1 800	7 200	SLC, OSC, STD, Secteur privé, Médias, PTF
Promotion de la bonne gouvernance	Commune	C.R Farahalana	8 500	1 700	6 800	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF
Accroissement des ressources financières de la commune	Commune	C.R Farahalana	5 000	1 000	4 000	SLC, OSC, CCI, Conseil municipal, Secteur privé, STD, PTF
Renforcement de la sécurité et consolidation de la paix	Tous les Fokontany	C.R Farahalana	6 000	1 200	4 800	SLC, OSC, Quartiers mobiles, police communale, Forces de l'ordre, TPI, STD
Équipement en matériels d'adduction d'eau potable	Maheva – Antafononana, Anosy, Antsahaborara, Antsirabe, Ankadirano, Ratsiteza, Andranovato, Ampatakana, Ambatomainty	C.R Farahalana	1000 par équipement	200	800	DREAH, Région SAVA, STD, PTF
Mise en place d'un Lycée public	Chef-lieu de la C.R Farahalana	C.R Farahalana, CISCO	200 000	40 000	160 000	DREN, MEN, Région, AFD
Construire et ouvrir une nouvelle EPP	Anosy	C.R Farahalana, CISCO	98 000	19 600	78 400	DREN, MEN, Région, PTF
Construction / réhabilitation des salles de classe pour le Primaire	Anosy- Amboronala - Ratsitaiza - Ankadirano - Ambatomainty - Masovariaka-ambodimanga - Ambo diala - Antsirabe - Antananambo	CISCO	35 000 Par EPP	7 000	28 000	DREN, MEN, Région, PTF

PROJETS	LOCALITES	RESPON- SABLES	COUTS ESTIMATIFS (milliers d'Ariary)			PTF POTENTIELS
			TOTAL	FONDS PROPRES	AUTRES	
Construction de logement d'enseignants	Benavony	C.R Farahalana, FRAM	30 000	6 000	24 000	DREAH, Région SAVA, STD, PTF
Mise en place d'une unité de transformation des produits locaux	Farahalana	C.R Farahalana	50 000	10 000	40 000	DRCI, Direction de l'économie, Région SAVA, PTF
Construction d'un marché couvert	Antanandava	C.R Farahalana	76 500	15 300	61 200	DRCI, Direction de l'économie, Région SAVA, PTF
Construction des CSB	Ampatakana	C.R Farahalana	67 300	13 460	53 840	SSD, DRSP, Région SAVA, Min santé publique, PTF
Raccordement de la commune aux réseaux d'électricité de la JIRAMA	Chef-lieu de la C.R Farahalana	C.R Farahalana, JIRAMA	80 000	16 000	64 000	JIRAMA, Ministère de l'énergie
Mise à jour et application du plan d'urbanisme ou Schéma d'aménagement communal	Tous les Fokontany	C.R Farahalana	10 000	2 000	8 000	DRAT, DRTP, Région, Ministère de l'Aménagement du Territoire, PTF

Année 2026

PROJETS	LOCALITES	RESPON-SABLES	COUTS ESTIMATIFS (milliers d'Ariary)			PTF POTENTIELS
			TOTAL	FONDS PROPRES	AUTRES	
Amélioration et consolidation de la contribution citoyenne au processus de développement	C.R Farahalana	C.R Farahalana	6 000	1 200	4 800	SLC, STD, Région SAVA, OSC, Secteur privé, PTF
Mise en place de dispositif d'intégration et de prise en charge des groupes des personnes vulnérables	Tous les Fokontany	C.R Farahalana	15 000	3 000	12 000	SLC, STD, Direction régionale de la population, Région, OSC, Secteur privé, PTF
Amélioration des services communaux (Formation des agents communaux, appui-conseil, équipement)	Commune	C.R Farahalana	7 500	1 500	6 000	SLC, OSC, Secteurs privés, STD, Région, Ministère en charge de la décentralisation, PTF
Mise en place et renforcement de partenariat public - privé - OSC	Commune	C.R Farahalana	9 000	1 800	7 200	SLC, OSC, STD, Secteur privé, Médias, PTF
Promotion de la bonne gouvernance	Commune	C.R Farahalana	8 500	1 700	6 800	SLC, OSC, Secteur privé, STD, PTF
Accroissement des ressources financières de la commune	Commune	C.R Farahalana	5 000	1 000	4 000	SLC, OSC, CCI, Conseil municipal, Secteur privé, STD, PTF
Renforcement de la sécurité et consolidation de la paix	Tous les Fokontany	C.R Farahalana	6 000	1 200	4 800	SLC, OSC, Quartiers mobiles, police communale, Forces de l'ordre, TPI, STD

PROJETS	LOCALITES	RESPON- SABLES	COUTS ESTIMATIFS (milliers d'Ariary)			PTF POTENTIELS
			TOTAL	FONDS PROPRES	AUTRES	
Création d'un centre de formation professionnelle	Chef-lieu de la C.R. Farahalana	DRETFP	60 000	12 000	48 000	Région, Ministère de l'Enseignement technique
Construction / réhabilitation des salles de classe pour le primaire	Anosy- Amoronala - Ratsitaiza- Ankadirano - Ambatomainty - Masovariaka- ambodimanga - Ambodiala - Antsirabe - Antananambo -	CISCO	35 000 Par EPP	7 000	28 000	DREN, MEN, Région, PTF
Mise en place d'une unité de transformation des produits locaux	Farahalana	C.R Farahalana	50 000	10 000	40 000	DRCI, Direction de l'économie, Région SAVA, PTF
Construction des CSB	Ankadirano	C.R Farahalana	67 300	13 460	53 840	SSD, DRSP, Région SAVA, Min santé publique, PTF
Raccordement de la commune aux réseaux d'électricité de la JIRAMA	Chef-lieu de la C.R Farahalana	C.R Farahalana, JIRAMA	80 000	16 000	64 000	JIRAMA, Ministère de l'énergie

Le montant total et le montant annuel de ce plan s'élèvent respectivement à 1 779 900 000 d'ariary et 593 300 000 d'Ariary. Sur ce montant total la commune estime pouvoir apporter 326 980 000 d'ariary durant la période couverte par ce plan ou 108 993 330 d'ariary par an. Pour les 7 808 ménages dans la commune, cet apport coûte au total 13 960 d'ariary par ménage, soit 4 650 Ar par an par ménage.

4.4. Conclusion

La réussite de la décentralisation comme moyen d'assurer le développement local nécessite une mobilisation nouvelle de la part de l'ensemble des acteurs locaux. Cette synergie entre tous les acteurs constitue l'élément moteur de la décentralisation. Ce processus multi-acteurs de développement local assure l'articulation réaliste et respectueuse des acteurs concernés par la planification et la réalisation des actions dans la commune.

De plus, les enjeux de la décentralisation ont fait émerger une multitude d'acteurs d'appui et des intermédiaires du développement, aux statuts variés et aux intérêts divers.

Impulser un développement viable suppose la mobilisation et la participation des acteurs à toutes les entreprises qui les concernent. Il s'agit alors de créer une convergence entre ces acteurs pour rechercher des solutions aux problèmes locaux. L'instance délibérante de la commune doit donc composer avec tous les acteurs susceptibles de contribuer un tant soit peu à la réalisation du développement communal. Une coopération étroite et effective entre communes et autres organisations locales suppose un véritable changement des mentalités, une évolution des structures sociales et une libération des initiatives et des énergies locales.

Développer une approche de proximité fondée sur le dialogue, la concertation et une volonté de délégation, voilà qui peut créer une nouvelle dynamique dans les communes.

Par ailleurs, dans le contexte de la décentralisation, la mobilisation des ressources financières est un gage de développement. Cette réalité n'est pas bien comprise par les populations, si bien que le paiement des impôts et taxes est encore faible et irrégulier. La mobilisation des ressources communales constitue un maillon essentiel du développement de la commune. Sans mobilisation des ressources financières, il n'y a pas de développement communal, donc pas d'amélioration des conditions de vie des populations communales.

Le volume des ressources financières à mobiliser est fonction des ambitions de développement de la commune et surtout de la capacité de mobilisation des ressources fiscales des populations communales. Sur l'initiative des autorités, et avec le consentement des populations communales, des ressources additionnelles peuvent être décidées pour soutenir les plans locaux de développement dans le respect de la loi.

Quand une commune arrive à élaborer une stratégie consensuelle de mobilisation des ressources financières, elle accroît la disponibilité de ses ressources ce qui assure la réalisation de ses plans de développement. Une telle stratégie accroît la vigilance des citoyens par rapport à l'utilisation et à la gestion des ressources communales : en effet, apporter une contribution financière pour soutenir les initiatives locales de développement a pour contrepartie un droit de regard sur la gestion des affaires communales. Cela exige plus de transparence et de communication dans la justification des dépenses communales qui découlent du devoir des élus locaux de rendre compte et d'avoir un quitus de leur gestion. Le résultat final est le renforcement de l'esprit de la décentralisation.



ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE DIAGNOSTIC, DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION EN VUE DE L'ELABORATION DU PDLII DE LA COMMUNE RURALE DE FARAHALANA

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Entité représentée
1.	BEZANDRY Timothé	Maire Farahalana
2.	ANDRIAMANOLOSON Jacques	Chef de Fokontany Farahalana
3.	ARIEL Jean Christophe	Représentant des Jeunes Antanandava
4.	ARLIN Rasolo	Enseignant Andranovato
5.	BEDIMASY Antoine	Chef de Fokontany Ratsiteza
6.	BERASELY	Adjoint Chef de Fokontany Antanambao Amboronala
7.	BERA FENO	Adjoint Chef Fokontany Amboronala
8.	BERIZILINE	Conseillère Communale Ankadirano
9.	BEZANDRY Donatien	Représentant de Fokontany Anosy
10.	Boto Jean Évariste	Consultant Ambodisatrana
11.	BIRAMarcelin	Personne âgée Antsirabe
12.	Bruno	Chef de Fokontany Antanandava
13.	CHARLIN André	Trésorier Comptable de la Commune Maheva
14.	DOKOSATA Daudet	Cultivateur Amboronala
15.	FABIOLIN Randriamanatrika	Commissionnaire de vanille Maheva
16.	FABIOLIN Sanily	Représentant d'une association Antsirabe
17.	FLOBERT Ragony	Chef Secteur Andranovato
18.	GERVAIS Toto	Conseiller Communal Maheva
19.	GIVANIO Narcisse	Président Association des Jeunes Maheva
20.	Gislain Mahavimbina	Solontenam -pokonolona Antananambe
21.	HONORE Laimanosy	Conseiller Communal Antanandava
22.	JAO Léoné	Représentant des Jeunes Ambatomainty
23.	JAOFENO Benoit	Président Andrimasompokonolona Anosy
24.	JAOFENO Jean Urbain	Chef de Fokontany Maheva
25.	JAOMARY	Chef de Fokontany Antsirabe
26.	JEAN Claude	Agent Communautaire Andranovato
27.	JEAN Claudio	Représentant des Jeunes Ratsiteza
28.	JEAN Paul	Représentant Antanambao Amboronala
29.	JEAN Rafidison	Cultivateur Ambodiala
30.	JEAN Toto	Chef de Fokontany Ambodimanga
31.	JULIEN Jaomaro	Représentant de la communauté Ambatomainty
32.	JUSLIN Mahavimbina	Notable Antananambo
33.	KALISTE Velo	Chef de Fokontany Andranovato
34.	KALO Yolande	Chef de Fokontany Benavony
35.	LAMIE Saïd	Représentant des Jeunes Masovariaka

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Entité représentée
36.	Lahimanana Sédio	Solontena Ambodiala Ambodiala
37.	LEONARD Totaha	Président Conseil Communal Antsahaboara
38.	MAKISY Mahavita Joeline	Agent Communautaire Ambodimanga
39.	MARIZANNE	Agent Communautaire Masovariaka
40.	MARTIN Augustin	Chef de Fokontany Ambodiala
41.	MBOTIANONA Arsine	Agent Communautaire Ampatakana
42.	MOREL Jaomary	Chef de Fokontany Ambatomainty
43.	MORIN Modeste	Adjoint au Maire Maheva
44.	NADISON Bekamisy	Adjoint au Chef de Fokontany Ankadirano
45.	NINA Minty Morel	Représentant du Fokontany Antanandava
46.	PETERA Liaba	Chef de Fokontany Ampatakana
47.	PAULIN	Consultant
48.	RABENANDRASANA Claude	Conseiller Communal Farahalana
49.	RAJAO Auxane	Représentant d'association FATAFA Farahalana
50.	RAJERISON Bemiasa	Conseiller Communal Ankadirano
51.	RAMANJAKA Jean Robel	Représentant de la communauté Antsahaborara
52.	RAMILSON Dominique Marnys	Représentant de la communauté Antsahaborara
53.	RANDRIANAIVO	Secrétaire de Fokontany Ratsiteza
54.	RANDRIANAIVOMANANA Victor Daniel	Pasteur Farahalana
55.	RANDRIANASOLO Freddy	Chef de Fokontany Anosy
56.	RASOLONDRAY Solofo	Directeur EPP Farahalana Farahalana
57.	RAZAFINDALANA Elido	Cultivateur Benavony
58.	RAZAFINDRALY Eddy	Représentant des jeunes Ambodimanga
59.	RAZAFY Henri	Catéchiste FJKM Maheva
60.	RAZANANIAINA Melina	Représentant des Jeunes Antanambao Amoronala
61.	ROMARIO Parfait	Représentant des Jeunes Benavony
62.	TAHERA Aly	Pêcheur Farahalana
63.	THIORLIN Toussaint	Représentant des Jeunes Ampatakana
64.	THORE GOVA	Chef de Fokontany Maheva
65.	TODISOA Jacques Benjamin	Chef de Fokontany Antananambo

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE RESTITUTION ET DE VALIDATION DU PDLII DE LA COMMUNE RURALE DE FARAHALANA

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Entité représentée
1.	BEZANDRY Timothé	Maire Farahalana
2.	ANDRIAMANOLOSON Jacques	Chef de Fokontany Farahalana
3.	ARLIN Rasolo	Enseignant Andranovato
4.	BE Jean Louis	Adjoint Fokontany Ratsitaza
5.	BEDIMASY Antoine	Chef de Fokontany Ratsiteza
6.	BERAFENO	Chef Fokontany Antanambao Amboronala
7.	BERIZILINE	Conseillère Communale Ankadirano
8.	Berthin Ranazy	Cultivateur Farahalana
9.	BEZANDRY Donatien	Représentant de Fokontany Anosy
10.	BIRA Marcelin	Personne âgée Antsirabe
11.	BOTO Jean Evariste	Consultant - Ambodisatrana
12.	Bruno	Chef de Fokontany Antanandava
13.	CHARLIN André	Trésorier Comptable de la Commune Maheva
14.	DOKOSATA Daudet	Cultivateur Amboronala
15.	FABIOLIN Sanily	Représentant d'une association Antsirabe
16.	GIVANIO Narcisse	Président Association des Jeunes Maheva
17.	JAO Léoné	Représentant des Jeunes Ambatomainty
18.	JAOFENO Benoit	Président Andrimasompokonolon'Anosy
19.	JAOFENO Jean Urbain	Chef de Fokontany Maheva
20.	JAOMARY	Chef de Fokontany Antsirabe
21.	JAONESY	Adjoint Fokontany Antafonona
22.	JEAN Paul	Représentant Antanambao Amboronala
23.	JEAN Rafidison	Cultivateur Ambodiala
24.	JEAN Toto	Chef de Fokontany Ambodimanga
25.	JULIEN Jaomaro	Représentant de la communauté Ambatomainty
26.	JUSLIN Mahavimbina	Notable Antananambo
27.	KALISTE Velo	Chef de Fokontany Andranovato
28.	KALO Yolande	Chef de Fokontany Benavony
29.	Lahimanana Sédio	Représentant des jeunes Ambodiala
30.	LAMIE Saïd	Représentant des Jeunes Masovariaka

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Entité présentée
31.	LEONARD Totahy	Président Conseil Communal Antsahaborara
32.	MAKISY Mahavita Joeline	Agent. Communautaire Ambodimanga
33.	MARIZANNE	A.C Masovariaka
34.	MARTIN Augustin	Chef de Fokontany Ambodiala
35.	MBOTIANONA Arsine	Agent Communautaire Ampatakana
36.	MOREL Jaomary	Chef de Fokontany Ambatomainty
37.	MORIN Modeste	Adjoint au Maire Maheva
38.	NADISON Bekamisy	Adjoint au Chef de Fokontany Ankadirano
39.	PETERA Liaba	Chef de Fokontany Ampatakana
40.	RAJAO Auxane	Représentant d'association FATAFA Farahalana
41.	RAJERISON Bemiasa	Conseiller Communal Ankadirano
42.	RAMANJAKA Jean Robel	Représentant de la communauté Antsahaborara
43.	RANDRIANAIVO	Secrétaire de Fokontany Ratsiteza
44.	RAZAFINDALANA Elido	Cultivateur Benavony
45.	RAZAFINDRALY Eddy	Représentant des jeunes Ambodimanga
46.	RAZAFY Henri	Catéchiste FJKM Ambodimanga
47.	RAZANANIAINA Melina	Représentant des Jeunes Antanambao Amboronala
48.	ROMARIO Parfait	Représentant des Jeunes Benavony
49.	SERVAIS Toto	Conseiller Communal
50.	THIORLIN Toussaint	Représentant des Jeunes Ampatakana
51.	THORE GOVA	Chef de Fokontany Maheva
52.	TODISOA Jacques Benjamin	Chef de Fokontany Antananambo
53.	TOTAHY Emile	Chef de Fokontany Antsahaborara
54.	TOTOLAVA Alain Marinho	Représentant des Jeunes Anosy
55.	VAHINY Severin	Adjoint chef Fokontany Farahalana
56.	VOLASAY Randrianarisoa Chrystianot	Représentant des jeunes Farahalana
57.	WELLSNOT	Agent des Eaux et Forêt Farahalana
58.	ZAFITIANA Dicael	Andrimasom-pokonolona Farahalana
59.	ZARALAHY	Chef Fokontany Antafononana

ANNEXE 3 : Délibération portant validation du PDLII

MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION
PREFECTURE DE SAMBAVA
COMMUNE RURAL FARAHALANA



FANAPAHAN-KEVITRA LAHARANA FAHA 10/23
NATAON'NY MPANOLOTSAINA NY KAOMININA
RIRALY FARAHALANA TAMIN'NY FIVORIANA
TSY ARA-POTOANA NY 13/06/23

FOTOPOTOTRY NY FANAPAHANA: FANOLORANA NY BOKY PLAN DE Développement
Local Intégré et Inéclusif.

Manoloana ny fanaovana io boky voalaza etsy ambony io,

NY MPANOLOTSAINA MIISA 07

TONGA NIVORY 07

NY TSY TONGA 00

Androany Alatsinainy faha telo jolay, taona telo amby roapolo sy roa arivo,
tamin'ny folo ora maraina no nivory tsy ara-potoana ny Mpanolotsaina, izay
notarihin'ny Atoa Léonard TOTAHY, filohan'ny Filankevitra, sy Atoa HONORE
Laimanosy no mpitantsoratra.

- Araka ny lalam-panorenana,
- Araka ny lalana 2014-018 tamin'ny 12 septambra 2014,
- Araka ny lalana 2014-020 tamin'ny 27 septambra 2014,
- Araka ny judgement n°116 nataon'ny Tribunalet Administratif Antsiranana ny 10
Janvier 2020,

NY MPANOLOTSAINA DIA NANDRAY IZAO FANAPAHAN-KEVITRA MANARAKA IZAO

And -I: Noraisin'ny Mpanolotsaina izay tonga nivory ny boky ny "Plan de
Développement Local Intégré et Inclusif."

And -II: Ampiasaina ato amin'ny Faritra ny Kaominina Riraly Farahalana io boky io
mandritry ny telo taona (3) araka ny hita misoratra eo amin'ny boky.

And-III: Ny Ben'ny Tanana sy ny Mpanolotsaina dia samy tompon'andraikitra amin'ny
fanaraha-maso io boky mba tsy ho samba sy very.

And -IV: Lanieran'ireo Mpanolotsaina ity fanapahan-kevitra ka iarahany manao Sonia
ao amin'ny boky ary manankery amin'ny zay liana azy.

IREO MPANOLOTSAINA:

- RAJERISON Bemiasa :
- RABENANDRASANA Claude :
- SERVAIS Toto :
- VAHINY ERNEST Primo :
- BERIZILINE :

NY MPAMPAKATENY



NY FILOHA NY FILAN-KEVITRA



Kopia manontolo nadika tamin'ny boky androany faha 03 jolay 2023

ANNEXE 4 : Arrêté communal fixant les conditions de mise en œuvre du PDLII

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA DÉCENTRALISATION

REGION SAVA

COMMUNE RURALE FARAHALANA



ARRETE N° 10

Fixant les conditions et modalités de mise en œuvre
du Plan de Développement Communal Intégré et
Inclusif, de la Commune rurale de Farahalana

LE MAIRE

- Vu la Constitution ;
 - Vu la Loi organique n° 2014 - 018 du 12 septembre 2014, complétée par la loi n°2016-030 du 23 Août 2016, régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires;
 - Vu la Loi n° 2014 4-020 du 27 Septembre 2014, modifié par la loi n° 2015-008 du 01 avril 2015, relative aux ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées, aux modalités d'élections ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes ;
 - Vu la loi n° 2014-021 du 12 septembre 2014 relative à la représentation de l'État;
 - Vu le décret n° 2014-1929 du 23 Septembre 2014 fixant les modalités d'application de certaines dispositions de la loi n° 2014-021 du 12 Septembre 2014 relative à la représentation de l'Etat;
 - Vu le décret n° 2015-957 du 16 Juin 2015 relatif à la structure locale de concertation des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
 - Vu le décret n°2015-959 du 15 Juin 2015, relative à la gestion budgétaire et financière des C.T.D. ;
 - Vu le décret n° 2004-319 du 09 Mars 2004, modifié par le décret n°2006-844 du 14 Novembre 2006, et le décret n° 2008-1153 du 11 Novembre 2008, instituent le résumé des régies d'avance et des recettes des organismes publiques ;
 - Vu la délibération Communal N° 10 du 23/06/2023 portant l'adoption du livre dit PDLII (Plan de Développement Local Intégré et Inclusif) de la Commune rurale de Farahalana pour sa mise en œuvre pendant quatre ans (2023-2026) ;
 - Vu le jugement n°116/TA/ANTS/ELEC du 10 janvier 2020 dans le ressort territorial du Tribunal Administratif d'Antsiranana portant proclamation officielle des résultats définitifs des élections des membres des Conseils et des Maires des Communes Urbaines et Rurales;
- Vu la nécessité de service ;

ARRETE:

Article premier : (généralité) : Le présent arrêté consiste à définir les conditions et modalités importantes a la mise en œuvre du Plan de Développement Communal intégré et inclusif de la Commune rurale de Farahalana , pour une meilleur réussite collective.

Article 2 : (période de mis en vigueur): La mise en œuvre des activités définies dans ce plan s'étend dans la période du Juillet 2023 au 31 Décembre 2026. Une activité de mise en jour est indispensable au-delà de la période définie. Le processus de concertation avec la SLC est à ce moment nécessaire ; la même chose pour la délibération du Conseil communal.

Article 3 : (collaboration et coordination) : Tous les acteurs œuvrant dans le développement de la Commune rurale d'Ampahana (ONG, ASS, STD, Société Privée, initiatives collectives ou individuelles) sont conviées à se référer sur le plan élaboré dans le but d'atteindre les objectifs fixes. Une plateforme de coordination sous l'égide du Maire sera mise en place pour optimiser la collaboration et la mise en œuvre des actions par domaine ou secteur spécifique d'intervention.

Article 4 : (suivi et évaluation du plan) : Une commission de suivi évaluation sectorielle sera mis en place au sein de la structure Locale de concertation pour assurer la dynamique de suivi et mesurer l'évolution de la mise en œuvre des activités du plan. La commission organise au moins deux réunions par an pour faire une restitution de la situation d'avancement dans la mise en œuvre des activités et partager les résultats obtenus.

Article 5 : (respect des procédures) : Toutes actions d'investissement communal réalisées en dehors des actions définies dans le plan feront une nouvelle délibération communale.

Article 6 : (promotion des initiatives de tout horizon) : Les acteurs de développements peuvent apporter librement d'autres activités suivant leurs mandats tout en respectant la nécessité de coordination pour une meilleure valorisation des ressources. La mutualisation des moyens entre porteur de projet est encouragée.

Article 7 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout si besoin sera.

Fait à Farahalana le 13.06.2023

Le Maire



LE MAIRE
REZAARY TANTIN



